



Bulletin n°19 - été 2010



Batz-sur-Mer

Sommaire

Actualités

- S'abonner au bulletin municipal • Courrier des lecteurs • La chasse aux œufs de Pâques • Les vitrines en fête de Noël • Exposition culturelle "Beaux-arts de mai" • Les élus à l'écoute des Batziens • La presqu'île desservie par la TNT • Bienvenue à • Cérémonie du 5 décembre • 65^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 • De nouveaux objets logotypés • Hotspot WIFI • Félicitations aux médaillés du 19 mars • Relais d'Informations Services

Manifestations estivales

- Batz-sur-Mer, ville d'art et de culture • Les grandes manifestations de l'été • "La Marée Montante", 1^{ère} édition d'un grand week-end musical

Infos municipales

- Nouveau numéro du Courrier Municipal • Les vrais chiffres de la population à Batz-sur-Mer • Extension du Pass'Association • 5000 € pour la Société Nationale de Sauvetage en Mer

Travaux

- Bientôt un nouveau visage pour la Grande Rue • Une nouvelle couverture pour le Centre de Loisirs • Restauration du dôme de l'église Saint-Guénolé • De nouveaux aménagements paysagers rue du 19 mars • Le point sur les travaux du restaurant scolaire • En attendant le nouveau restaurant scolaire • Les futurs travaux sur la RD 45

Sécurité

- Information zone bleue • Les jeunes formés aux premiers secours • Séjour batzien, séjour serein • Stationner en bonne intelligence • La sécurité est l'affaire de tous • Le code de la route évolue

Dossier

- Tempête Xynthia

Urbanisme

- Dernière ligne droite pour le PLU • Le point sur le projet d'espace culturel polyvalent de la Bonne Eau • Tout savoir sur l'aide financière au ravalement de façade

Intercommunalité

- Extension-restructuration du Musée Intercommunal des Marais Salants

Enfance/jeunesse

- Le Relais d'Assistants Maternelles fête son 1^{er} anniversaire • Remise des permis piétons • Une classe d'Alain Boutle en visite à l'Assemblée Nationale • Les jeunes de la Hurllette vendent le muguet du 1^{er} mai • Le Centre de Loisirs en pratique • "La Hurllette" en pratique

Santé

- Tout savoir sur le CAPS de Guérande • Bientôt une maison de retraite à Batz-sur-Mer ? • Recrutement de familles d'accueil • Succès du système d'aide financière pour les primo-accédants

Social

- Signature de la 1^{ère} bourse au permis de conduire • Galette des Anciens • L'aide à domicile pour tous

Environnement

- Les points d'apport volontaire dans notre commune • Le point sur le procès de l'Erika

Associations

- Naissance du Football Club de la Côte Sauvage • Le jumelage avec Salies-de-Béarn • Découverte de l'Estran • DECOS • Des nouvelles du don du sang • Marathon de la Côte d'Amour • La boule lyonnaise à l'honneur

Mairie

- Etat civil • Services municipaux : Au revoir à... Bienvenue à...

Directrice de la publication Danielle Rival

Rédacteur en chef Frédéric Sauton

Pré-pressé Pierre Pasco

Photos F. Sauton (sauf mentions contraires)

Conception & Impression

La Mouette création & impression - La Baule

Tél. 02 40 60 20 10 - (CM 06/10)

© Mairie de Batz-sur-Mer • Été 2010



*Chères Batziennes,
Chers Batziens,*

Nous voici arrivés à une période de transition avec la fin du « mois des écoles », le mois de juin ponctué des derniers conseils de classes et des fêtes des écoles où s'expriment le talent des enfants, des instituteurs, des directeurs et des parents d'élèves. Le compte à rebours des vacances démarre avec les grands départs et pour Batz-sur-Mer, l'accueil des résidents secondaires, des vacanciers et des visiteurs.

La période estivale n'est pas synonyme de villégiature pour l'équipe municipale, l'ensemble des agents de la collectivité, des présidents, des membres d'associations et des bénévoles qui initient, poursuivent et animent les différents programmes relatifs à la qualité de vie sur notre commune.

Cette qualité de vie a séduit de nouveaux commerçants et arrivants. La population de Batz-sur-Mer a augmenté de 1,77 % entre 2006 et 2009 (chiffres INSEE) et il s'est opéré trois reprises et trois créations d'entreprises. A noter que ces installations sont assumées pour la plupart par de jeunes entrepreneurs.

Un des défis de ma mandature est de mobiliser tous les talents pour faire de Batz-sur-Mer une commune dynamique et accueillante. Outre les grands chantiers actuels, tels le réaménagement complet de la Grande Rue, la construction du restaurant scolaire ou la restauration de la partie sommitale du dôme de la tour Saint-Guénolé, les compétences se sont révélées également afin d'ouvrir plus encore la commune vers les talents extérieurs ; pour exemple, le jumelage effectif avec la commune de Salies-de-Béarn, et un premier camp d'été en pays béarnais pour les enfants du centre de la Hurllette, la création par la Municipalité d'un nouvel espace musical « La Marée Montante » programmé début août, ou après le succès phénoménal du Hotspot WIFI en 2009, le lancement d'une page officielle Facebook.

Je remercie tous ces talents différents qui travaillent ensemble à la réussite des projets et du rayonnement de notre commune ainsi que les élus et les services de la Mairie qui ont préparé la saison 2010.

Les élus et les agents se joignent à moi pour vous adresser à chacun de bonnes vacances. Pour ma part, je suis en Mairie en juillet et jusqu'au 15 août, disponible pour vous rencontrer.

L'accueil des résidents secondaires aura lieu les samedis 3 juillet et 7 août, à 11h00 à la Salle des Fêtes. Je vous y attends nombreux.

**Excellent été à tous
Bien cordialement**

Danielle RIVAL
Maire de Batz-sur-Mer
et Conseillère Régionale

S'abonner

AU BULLETIN MUNICIPAL DE BATZ-SUR-MER ?

Le **bulletin** municipal peut vous être envoyé à l'adresse de votre choix contre un chèque de 8€75 par an (cette somme permet de couvrir les frais d'affranchissement). Les résidents secondaires et les touristes peuvent ainsi se tenir constamment informés des nouvelles de la commune. Pour mémoire, le bulletin municipal est également disponible en Mairie, à l'Office de Tourisme et en téléchargement sur le site internet de la Mairie (www.mairie-batzsurmer.fr). Les personnes souhaitant s'abonner sont invitées à envoyer un courrier de demande d'abonnement accompagné d'un chèque (Mairie de Batz-sur-Mer - Service Communication - 34, rue Jean XXIII - 44740 Batz-sur-Mer).

Courrier DES LECTEURS...

Vous souhaitez poser une question d'ordre d'intérêt général à Madame le Maire ? Envoyez-nous :

- un courrier (Hôtel de Ville de Batz-sur-Mer – Rubrique Courrier des lecteurs – 34, rue Jean XXIII - 44740 Batz-sur-Mer)
- un courrier électronique (mairie@mairie-batzsurmer.fr)

Le Maire y répondra dans ces colonnes.



LES VITRINES EN FÊTE DE NOËL, UNE MANIFESTATION TRÈS APPRÉCIÉE...

Pour la seconde année consécutive, les commerçants du centre bourg ont répondu à l'invitation de la municipalité en décorant leur vitrine sur le thème « Noël à Batz et le Patrimoine ».

Les commerçants auteurs des trois plus belles vitrines ont reçu un coffret voyage des mains de Danielle Rival, lors de la cérémonie des vœux à la population. Les gagnants 2009 : 1/Dyana Coiffure, 2/Hôtel Bar La Sallanche, 3/Chantal Coiffure.



SUCCÈS CONFIRMÉ POUR L'EXPOSITION CULTURELLE « BEAUX-ARTS DE MAI »...

Pour sa seconde édition, l'exposition « Beaux-Arts de Mai » a accueilli plus de 800 visiteurs. Organisée par la municipalité durant le week-end de l'ascension, cette exposition réunissait quatre artistes : trois peintres, Jean-Luc Allain, Gérard de Courcy et Jean-Jacques Devismes et un charpentier de marine, Loïc Fouchard.



SUCCÈS POPULAIRE POUR LA SECONDE ÉDITION DE LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES...

En dépit d'une météo légèrement maussade, la seconde édition de la chasse aux œufs organisée par la municipalité dans le Parc du Petit Bois a connu un très grand succès !

Les 7 500 œufs (soit tout de même 60 kilos de chocolat) ont été découverts en moins de 30 minutes !



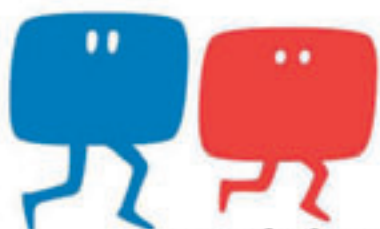
Les élus à l'écoute DES BATZIENS...

La réunion de quartier du 21 mai consacrée au Centre-bourg et aux quartiers de La Falaise, de Saint-Nudec, de La Herpe, de Poulan, de Trémondais et de Prad Velin, a ouvert le nouveau cycle des rencontres entre les élus et la population. Au total c'est ainsi quatre réunions qui vont être organisées en 2010. Celles-ci permettent aux élus batziens et aux services municipaux d'être en contact direct avec la population afin d'explicitier les tenants et les aboutissants de certains dossiers parfois complexes et de répondre à toutes les questions. Très appréciées et attendues, ces réunions regroupent une moyenne de 50 personnes à chaque date, et permettent aux citoyens d'apprécier le suivi des dossiers qui les intéressent année après année.

Au préalable, une réunion avait été organisée par Cap Atlantique afin d'informer les riverains du Musée Intercommunal des Marais Salants du démarrage prochain des travaux, des incidences sur la circulation et le stationnement, ainsi que du projet culturel et muséographique.

La presqu'île DESSERVIE PAR LA TNT...

Le 18 mai 2010, la Télévision Numérique Terrestre (TNT) est entrée en service sur tout le territoire de la Presqu'île. Le 8 juin, cela a été le tour de la Région Bretagne (émetteur de Vannes). La réception analogique n'est désormais plus possible. Les foyers n'ayant pas encore fait les opérations nécessaires à cette mutation importante peuvent obtenir toutes les informations nécessaires au 0 970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h) ou sur www.tousaunumerique.fr



tous au numérique!

Bienvenue à

DÉCO CONCEPT

Peinture, revêtements sols et murs,
agencement et décoration d'intérieur,
tous travaux, même les petits.

M. DAIAN

Tél. 02.40.62.20.47

Port. 06.43.61.76.59

deco.concept44@gmail.com - 9, rue du Traict



AFDA

Aider, Former, Développer, Administrer, une entreprise informatique
à votre écoute. Dépannage, support, formation, administration,
sécurité, développement, création web, infographie et conseil pour
les particuliers et les professionnels.

M. STÉPHANE POULET

5 bis, chemin de Codan

<http://afda.sp44.free.fr>

afda.sp44@free.fr

Tél. 06.24.75.58.59



LE BATEAU DES MARAIS - 2 ÉPIS

Gîte d'étape et de groupe

Changement de propriétaires :

M. et Mme FRAYSSE - GOURMELON

Location à la ½ journée possible pour
des fêtes privées (anniversaires, mariage...).

Route des Marais - ZA Prad Velin

Tél. 02.40.23.74.94 / Port. 06.75.77.58.36

ARNAUD DREAN PHOTOGRAPHE

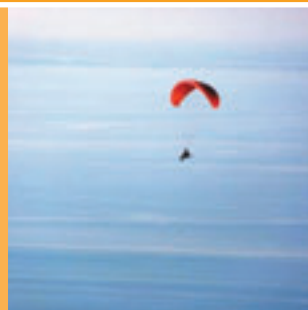
Portrait, cérémonie...
spécialisé dans la photographie aérienne.

29, bis rue de la Plage

www.photo-drean.com

contact@photo-drean.com

Tél. 06.20.28.38.39



MENUISERIE TERNAND

Changement de propriétaire :

M. FRAGNAUD Pierre

2, rue de Drézéguy - ZA Prad Velin

Tél. 02.40.23.93.91



8 A HUIT

Changement de propriétaires :

Mlle LEROY et M. PINCHARD

7, rue de la Gare

Tél. 02.40.23.81.11

Nouveaux horaires
plus étendus



SQUARE HABITAT

L'agence Square Habitat de Batz-sur-Mer nous informe de sa décision de fermer l'agence de la rue Jean XXIII. La commercialisation des biens immobiliers situés sur la commune se fera à partir des agences du Pouliguen et du Croisic.



BELAMBRA CLUB

Changement de tête à la direction
du Belambra club,

MARIE MALLEJAC

remplace DIDIER MAUVIEL



CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE...

Le 5 décembre 2009, date anniversaire de l'inauguration du Mémorial National dédié aux combattants morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, et à celle de tous les membres des forces supplétives tués après le cessez-le-feu en Algérie, la commune a rendu hommage à toutes les victimes de ces conflits, en particulier à Yves LECALLO dont le nom est gravé sur le Monument aux Morts de Batz-sur-Mer.

Hotspot WIFI...

Nous rappelons à nos amis résidents secondaires, touristes ou simples visiteurs de passage, qu'ils peuvent accéder gratuitement 7j/7 et 24h/24 au réseau Internet grâce aux deux bornes WIFI installées avant l'été 2009 par la municipalité en partenariat avec la bibliothèque. Ce réseau Hotspot couvre la place du Mûrier et une partie du Parc du Petit Bois. Le mode d'emploi est affiché sur les vitrines de la bibliothèque. Plus d'informations auprès de l'Office de Tourisme** de Batz-sur-Mer.



FÉLICITATIONS AUX MÉDAILLÉS DU 19 MARS 2010...

A l'occasion de la cérémonie de commémoration du cessez-le-feu mettant fin à la guerre d'Algérie, Michel Samson, René Mahé et Maurice Guillou ont reçu des mains de Danielle Rival, Henri Maréchal et Alfred Lalande la Médaille de reconnaissance de la Nation. Nous leur adressons une nouvelle fois toutes nos félicitations.

65ème anniversaire DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

UNE CÉRÉMONIE TRÈS ÉMOUVANTE...

Organisée par Didier Chossat, Maire-adjoint à la Sécurité et Correspondant Défense, la commémoration de la Victoire du 8 mai a réuni une foule nombreuse devant le Monument aux Morts, place du Mûrier.



Après une évocation historique consacrée à la prise du «Nid d'aigle» d'Adolf Hitler à Berchtesgaden par les hommes du capitaine Touyeras appartenant à la 2^{ème} Division blindée commandée par le Général Leclerc, c'est avec beaucoup d'émotion que Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, a remis à trois anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, René Guinard, Lucien Lahore et André Poupon, un diplôme d'honneur au nom du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants. Elle a excusé l'absence d'Henri Balac et de Georges Robert, tous deux hospitalisés, et qui ont reçu également leur diplôme d'honneur. Le dernier diplôme ayant été remis à titre posthume à Albert Dubois, décédé peu de temps auparavant.

A l'issue de cette cérémonie, la foule a pu admirer une exposition organisée par la municipalité, et consacrée au Maréchal Philippe Leclerc de Hauteclocque, en présence de sa nièce, Madame Chesnais.



© Didier Chossat

Relais

D'INFORMATIONS SERVICES...

Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, a inauguré, en tant que Présidente du Sideca, le Relais d'Informations Services (RIS) en présence de Christophe Priou, Député-Maire de Guérande, d'Yves Métaireau, Président de Cap Atlantique, d'Yves Lainé, Maire du Pouliguen, de Wilfried Roëls, Président de l'association du parc d'activités du Poull'go, et de bon nombre d'élus et de chefs d'entreprise.

Installée à l'entrée de la zone du Poull'Go, cette borne interactive permet aux clients et aux fournisseurs des entreprises de retrouver facilement la société de leur choix grâce à un système de fléchage et à la possibilité d'imprimer un plan papier. Au nom des entrepreneurs, Wilfried Roëls a chaleureusement remercié Danielle Rival et ses collègues élus pour leur implication dans l'aboutissement de ce dossier.



De nouveaux objets logotypés

À VENDRE À L'OFFICE DE TOURISME** ...

Les objets logotypés à l'image de Batz-sur-Mer mis en vente en 2009 ont rencontré un très grand succès, tant auprès des touristes que de la population. Pour cette nouvelle saison de nouveaux objets ont rejoint les anciens : nouveaux polos homme et femme, tee-shirt enfant, tongs, porte-clés peluche, disque de stationnement et DVD vidéo du film de présentation de la commune, sont désormais en vente à l'Office de Tourisme.

Par ailleurs, nous vous invitons à découvrir le nouveau guide touristique récemment paru.

Batz-sur-Mer, VILLE D'ART ET DE CULTURE...

CHAPELLES ET ÉGLISES DE LA PRESQU'ÎLE VUES PAR CHRISTIAN BRAUT

Du 5 juillet au 31 août (Chapelle Saint-Marc de Kervalet / Entrée libre / Horaires : 10h-12h et 16h-19h).

Comme chaque année, la Chapelle Saint-Marc de Kervalet accueille une exposition artistique durant la saison. Outre la découverte du travail d'un artiste, cette exposition permet au public d'admirer la somptuosité de cette chapelle gothique datant du XV^{ème} siècle. Cette année, Marie-Annick Nicol, Conseillère subdéléguée à la Culture, a invité le photographe panoramiste Christian Braut. Habitant sur la presqu'île une partie de l'année, ce touche-à-tout génial excelle dans l'art de la photographie et est reconnu mondialement comme un spécialiste du panoramique d'art. Il nous offre en avant-première sa vision des différentes chapelles de la région.

Plus d'informations sur cet artiste sur : www.braut.fr



Intérieur de la chapelle Saint-Marc de Kervalet

L'ART AU GRÉ DES CHAPELLES...

Du 4 au 29 septembre (Chapelle Saint-Marc de Kervalet / Entrée libre / Ouvert tous les après-midi de 14h30 à 18h30).

Organisée dans 14 chapelles de la presqu'île et à la Maison du Patrimoine de Mesquer par Cap Atlantique en partenariat avec l'AP2A (Association pour la promotion de l'Art et des Artistes) et la municipalité, cette manifestation fête son cinquième anniversaire. L'édition 2009 avait attiré 2 049 visiteurs dans la chapelle de Kervalet, pour un total de 33 206 visiteurs sur l'ensemble de la presqu'île. Cette année, deux peintres pastellistes sont mis à l'honneur à Batz-sur-Mer : Claude Texier et Peter Thomas.

MÉTALITHES...

Pour la seconde année consécutive, la municipalité a organisé une exposition d'art contemporain dans le cadre magique et à ciel ouvert des ruines de la Chapelle du Mûrier, du 12 juin au 15 juillet. Après les colonnes cristallines d'Alain Guézennec en 2009, place aux dolmens et aux menhirs en aluminium d'Emmanuel Chapalain, pour son installation intitulée « Métalithes ».

Ces immenses sculptures se sont parfaitement intégrées aux ruines de la chapelle et ont interpellé les passants, aussi bien le jour que la nuit, grâce à un éclairage spécialement mis en place. Afin de faire connaître au plus grand nombre cette manifestation qui se veut désormais pérenne, la municipalité, en partenariat avec l'artiste, avait assuré la promotion de cet événement artistique dans le magazine spécialisé « Beaux-Arts » daté de juin et tiré à 22 000 exemplaires.

Rendez-vous en 2012 pour une nouvelle édition !

Plus d'informations sur cet artiste sur : www.chapalart.com

THÉÂTRE EN PLEIN AIR...

Comme chaque année, la Compagnie du rire en carton fat vous donne rendez-vous pour une représentation théâtrale en plein air. L'entrée est gratuite et le public peut dialoguer avec les membres de la troupe à l'issue du spectacle organisé en partenariat avec la municipalité.

En pratique : *La noce chez les petits bourgeois*, de Bertold Brecht, mercredi 28 juillet à 21h au Parc du Petit Bois (repli dans la Salle des Fêtes en cas de pluie).

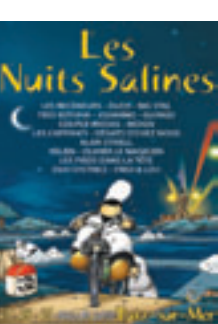
Plus d'informations à cette adresse : www.durireencartonfat.com

CONCERTS À L'ÉGLISE SAINT-GUÉNOLÉ...

Depuis plus de 30 ans, la Paroisse de Batz-sur-Mer propose, de fin juin à début septembre, des concerts de qualité en l'Église Saint-Guénolé. Ces soirées musicales et familiales sont un rendez-vous incontournable pour les vacanciers et les résidents de la Presqu'île de Guérande. Ces concerts ont lieu tous les jeudis en saison, à partir de 21h. Afin que toutes les familles puissent en profiter, l'entrée est libre.

Le programme complet est disponible à l'Office de tourisme** et sur www.ot-batzsurmer.fr





**19^{ÈME} ÉDITION
DU FESTIVAL DES NUITS SALINES...
Du vendredi 23
au dimanche 25 juillet**

Festival de la tradition du sel, cet événement estival de la région est basé sur trois jours autour de concerts (2 scènes), d'un village gastronomique, de visites en calèche dans les marais salants, d'un marché du terroir, et d'exposition dans la chapelle du Mûrier. Pendant trois jours, la monnaie est le sel. Chacun troque comme autrefois, à chaque stand, sa nourriture et sa boisson contre un petit sac acheté en caisse centrale, plaisir des estivants. Le tout se faisant au son de la musique celtique. Deux grands concerts payants sont organisés sur une grande scène couverte le vendredi et le samedi soir ; les concerts sur la place du Mûrier (au cœur du village gastronomique) étant gratuits. C'est le lieu privilégié où se rencontrent les locaux et les vacanciers. Tous s'imprègnent d'une ambiance unique avec pour mot d'ordre la convivialité. L'organisation du festival est assurée grâce à la présence de quelques 180 bénévoles ; celui-ci se termine dans les rues de Batz-sur-Mer le dimanche soir. Il existe aussi grâce à la volonté de la Mairie, du Conseil Général, de la région Pays de la Loire, et de nombreux sponsors locaux.

Le festival des « Nuits Salines » est le plus grand des plus petits festivals.

Les grandes manifestations DE L'ÉTÉ

PROGRAMMATION 2010

JOUR	HEURE	GROUPES	GENRE	PRIX	LIEU
Vendredi 23	19h30	LES RECENEURS	Chants de marins	Gratuit	Village
	21h00	BIG STAL	Musique Bretonne	10€	Petit bois
	23h00	TRIO BOTUHA/JOUANNO/ GUINGO COUPLE IRVOAS/MOIGN	Fest-noz	Gratuit	Village
Samedi 24	12h30	LES CAPITAN'S	Chants de marins	Gratuit	Village
	19h30	LES DÉGATS D'CHEZ NOUS	Chants de marins, folk celtique	Gratuit	Village
	21h00	ALAN STIVELL	Musique et chants celtiques	16€	Petit bois
	23h00	KELIEN	Fest-noz	Gratuit	Village
Dimanche 25	11h00	OLIVIER LE MAGICIEEN	Spectacle pour enfants	1 sac	Chapelle du Mûrier
	12h30	LES PIEDS DANS LA TÊTE	Rock français	Gratuit	Village
	20H00	DUO STETRICE	Chants de marins	Gratuit	Rue G ^{al} De Gaulle
		FRED & LOU	Variété française et internationale	Gratuit	Place du Garnal
...PLUS		Stands moules, frites, grillades, Sandwiches, crêpes, glaces, bar	Restauration sur place	Midi et soir	Village
Samedi et dimanche	8h à 19h	Marché du terroir	Exposants locaux et bio	Gratuit	Place du Garnal
		Visite d'une saline	Calèche	Payant	Marais salants

Prix pour les 2 concerts payants et pour les CE : 20€ au lieu de 25€

Cette année encore, les Nuits Salines font preuve d'originalité et d'ouverture :

- des musiques TRADITIONNELLES (fest-noz) et des ambiances plus ROCK
- un mélange du monde CELTIQUE (Bretagne, Irlande) et du monde au sens WORLD Music (roots)
- sans oublier la CHANSON française et « MARINE »...

Les enfants n'ont pas été oubliés, ils pourront embarquer pour un voyage dans le monde merveilleux de la magie !

LES NUITS FAVORISENT TOUJOURS L'ÉMERGENCE DE GROUPES LOCAUX À CÔTÉ D'AFFICHES CELTIQUES, LES NUITS VOUS EMMÈNENT PARTOUT OÙ LA MUSIQUE EST GAIE, FESTIVE, ET PARLENT DE NOS RACINES !

PARDON SAINT-GUÉNOLÉ...

Dimanche 1^{er} août.

Matinée :

- Messe célébrée à 10h30 en l'église Saint-Guénolé avec offrande de sel et reconstitution d'un mariage paludier en présence de Claude SERRES-COUSINÉ, Maire de Salies-de-Béarn, accompagné par une délégation du jumelage salisien.
- Procession jusqu'à l'Espace Petit Bois avec spectacle de danses et présentation des costumes traditionnels par le Cercle Celtique des Paludiers.
- Apéritif en musique.

Après-midi :

- Défilé (départ sur la place des Grandes Salorges à 15h) en calèche avec enfants costumés et groupes de musique et de danses qui se produiront sur une scène installée dans le Parc du Petit Bois.
- Défilé dans les rues du bourg.
- Nombreux spectacles de danses et de musique sur la scène du Parc du Petit Bois.
- Stands de jeux et restauration sur place.



MAIS AUSSI...

MARCHÉS NOCTURNES...

Pour la seconde année consécutive, l'Office de Tourisme** organise deux marchés nocturnes. Ils auront lieu le mardi 20 juillet et le mardi 17 août de 18h à 23h sur la Place du Mûrier. Animation musicale ou animation de rue, produits du terroir, restauration, produits artisanaux... seront au programme de ces soirées où la convivialité et la bonne humeur sont de mise !



GRANDES FOIRES ANTIQUITÉ ET BROCANTES...

Ces deux grandes foires organisées au cœur même du Bourg de Batz sont des rendez-vous incontournables pour tous les amateurs et les passionnés des meubles, bibelots, tableaux, objets de décoration et autres antiquités proposés par plus d'une centaine d'antiquaires et de brocanteurs venus de toute l'Europe. Plaisir de découvrir l'objet de collection qui



nous manque, plaisir de chiner et de négocier, ou simple plaisir de flâner et d'admirer... chaque édition attire ainsi plus de 15 000 visiteurs !

Rendez-vous le samedi 17 juillet et le samedi 21 août, de 9h à 19h (entrée libre et gratuite).

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET...

Rendez-vous à 22h pour le départ de la retraite aux flambeaux, à 23h pour le feu d'artifice tiré du Port Saint-Michel et à 23h30 pour le bal public organisé dans le Parc du Petit Bois (Salle des Fêtes en cas de pluie).

LES KIDS À LA PLAGE...

Pour la seconde année consécutive, la municipalité donne rendez-vous à tous les enfants à l'occasion de la tournée d'été



« les kids à la plage », le mercredi 21 juillet, sur la plage Valentin, au niveau de la rue Appert, de 10h à 18h. Tijnou et Tijibelle, Franklin, Sam Sam et Charlotte aux Fraises..., tous les personnages préférés des enfants seront présents afin de les accueillir sur les différents stands de jeux et d'animations. L'entrée est gratuite et les cadeaux sont nombreux ! Cette tournée d'été est organisée en partenariat avec les chaînes de télévision GULLI, CANAL J et TIJL.

« La Marée Montante »...

1^{ÈRE} ÉDITION D'UN GRAND WEEK-END MUSICAL

DU VENDREDI 6 AU DIMANCHE 8 AOÛT...

La municipalité de Batz-sur-Mer est heureuse de vous annoncer la création d'un nouveau rendez-vous musical, intitulé « La Marée Montante » !

Organisé en partenariat avec l'association nazairienne « Les Martins-Pêcheurs », ce festival musical se déroulera du vendredi 6 au dimanche 8 août 2010 et proposera six rendez-vous :

- Vendredi 6 août à 17h30, Kiosque du Parc du Petit Bois : Bistrot spectacle CHEZ DAME JEANNE (1).
- Vendredi 6 août à 19h30, Kiosque du Parc du Petit Bois : apéro-concert avec le chanteur MORRO (2).
- Samedi 7 août à 17h30, plage de La Govelle : concert rock avec ELEPHANZ (3).
- Samedi 7 août à 21h, grande scène du Parc du Petit Bois : concert de fanfare tzigane avec LE TRAM DES BALKANS (4).
- Dimanche 8 août à 17h30, plage Valentin (au niveau de la rue Appert) : concert rock avec ENOALIE (5).

- Dimanche 8 août à 21h, ruines de la Chapelle du Mûrier : concert de Delphine COUTANT (6).

Tous les spectacles et concerts de ce festival entièrement financé par la commune sont gratuits.



3 questions à Didier Hayère

MAIRE-ADJOINT À LA CULTURE...

Pourquoi avoir décidé de créer un nouveau festival en remplacement de la Session Musique Irlandaise ?

L'équipe municipale a souhaité dynamiser le calendrier des manifestations du mois d'août afin d'attirer à Batz-sur-Mer un public nouveau et plus nombreux. En période d'été, il nous a semblé opportun de mettre en place un festival musical en remplacement de la Session Musique Irlandaise. Le fil rouge de ces trois jours de musique, c'est de partir à la découverte de jeunes talents issus en grande partie de la scène locale et dont certains ont déjà une reconnaissance dans le milieu professionnel et auprès du public. L'idée maîtresse, c'est également la gratuité totale des spectacles.

Quelles ont été vos exigences et pistes de travail quant à la programmation ?

En étroite collaboration avec Jérémy Gabard, Directeur des Martins-pêcheurs, et Frédéric Sauton, en charge de la Culture à la mairie, nous avons mis en place une programmation susceptible d'intéresser un large public : aussi bien des jeunes, que des familles ou que des plus anciens. Nous avons également voulu « décentraliser » la vie culturelle et festive de Batz-sur-Mer en organisant des concerts ailleurs que dans le Parc du Petit Bois. C'était une demande récurrente des habitants et des commerçants, et j'imagine déjà que les deux plateaux rock organisés sur la plage de la Govelle et sur la plage Valentin vont enchanter les plus jeunes !

Comment imaginez-vous évoluer cette manifestation dans l'avenir ?

Comme tout festival, il nous faudra quelques années afin de « caler les choses », d'être reconnu sur la presqu'île et de créer l'habitude chez le public. Nous avons signé avec l'association une convention triennale. L'idée est évidemment de pérenniser ce festival en lui faisant prendre de l'ampleur année après année. Les idées ne manquent pas ! Pourquoi, par exemple, ne pas imaginer faire jouer en 2011 des groupes dans les cafés et bistrotts de Batz ?

Nouveau numéro DU COURRIER MUNICIPAL...

Vous aviez beaucoup apprécié le premier numéro du Courrier Municipal, le second vient tout juste de sortir ! Distribué dans toutes les boîtes aux lettres batziennes, ce numéro consacré au dossier de l'aide sociale de proximité et au CCAS est encore disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et à l'Office de Tourisme**. Par ailleurs, cette parution peut également être téléchargée sur www.mairie-batzsurmer.fr



infos municipales

Extension DU PASS' ASSOCIATION...



Créé en 2009 à Batz-sur-Mer, le Pass' Association a immédiatement connu un grand succès auprès des familles batziennes. Pour mémoire, ce Pass permet aux jeunes Batzien(ne)s âgé(e)s de 3 à 16 ans de s'inscrire dans une ou deux associations, sportives et culturelles, et de bénéficier d'une prise en charge par la municipalité de 50% du montant de l'adhésion, dans la limite de 50€ maximum.

Devant l'énorme succès remporté par cette aide, et pour faire suite à plusieurs demandes, le Conseil Municipal en date du 9 mars 2010 l'a étendu aux associations domiciliées sur le canton (Le Croisic et le Pouliguen) qui accueillent des jeunes Batziens pour des activités (sportives et/ou culturelles) non organisées par des associations batziennes. C'est

le cas, entre autres exemples, du tennis et du judo.

Comme le souligne par ailleurs Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, « l'autre intérêt non négligeable de cette aide financière, c'est qu'elle permet également de densifier et de fortifier le tissu associatif local, si important dans une ville comme Batz-sur-Mer ».

Plus d'informations et liste des associations conventionnées auprès du Service Communication au 02.40.23.92.25 ou sur secretariatcom@mairie-batzsurmer.fr

Le Chiffre : 111, c'est le nombre de Pass signés pour l'année scolaire 2009-2010

Les vrais chiffres DE LA POPULATION À BATZ-SUR-MER...

Les chiffres de la population légale 2007 entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2010 sont tombés durant l'hiver. Comme annoncé initialement par Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, la population totale s'élève à 3 274 habitants (3 174 en population municipale + 100 en population comptée à part). L'évolution de la population batzienne est donc positive avec +1,77% entre 2006 et 2009.

Plus d'informations sur www.insee.fr



Institut national de la statistique
et des études économiques

5 000 € POUR LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER...

Le 9 mars 2010, Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, a remis au nom du Conseil Municipal un chèque de 5 000€ au titre d'une subvention exceptionnelle accordée à la station SNSM de Pornichet dans le but d'acquiescer une nouvelle vedette. Le Président Jean-Michel Paringaux a chaleureusement remercié les élus ainsi que la population batzienne pour ce geste solidaire.



© Patrick Lehmann - Milleprod Le Croisic

Bientôt un nouveau visage POUR LA GRANDE RUE...

Cette rue symbolique du centre bourg a subi d'importants travaux d'effacement et de réhabilitation de réseaux durant les derniers mois. Ces travaux préalables vont bientôt s'achever et les aménagements de surface vont débuter en septembre 2010. En effet, à l'image de la rue de la Plage et de la rue de Gaulle, la Grande Rue va être entièrement rénovée et valorisée selon un projet qui a été travaillé par les élus et les services et présenté lors d'une réunion spéciale à tous les riverains concernés. Une exposition présentant les différentes facettes du projet a également été organisée en mairie. Les visiteurs ont pu laisser leurs appréciations sur un cahier spécialement mis à disposition. Certaines de ces appréciations ont été prises en compte et ont permis d'améliorer le projet initial. Rendez-vous au printemps 2011 pour l'inauguration de cette rue qui va contribuer à encore sublimer l'esthétique du centre bourg.



Une nouvelle couverture POUR LE CENTRE DE LOISIRS...

La toiture du bâtiment du Centre de Loisirs, rue Vaucourt-Singer, a été partiellement refaite durant l'hiver. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise batzienne Moreau.



Restauration du dôme DE L'ÉGLISE SAINT-GUÉNOLÉ...

Retardés plusieurs fois en raison de la procédure d'attribution des marchés publics, les travaux de restauration du dôme de l'église Saint-Guénolé ont débuté au mois de juin 2010. Nécessaires et indispensables, ils doivent régler les problèmes récurrents d'infiltration d'eau. Ils doivent durer six mois, période pendant laquelle la montée à la tour sera malheureusement impossible pour des raisons de sécurité. Le montant de ces travaux s'élève à 277 896€ TTC. La municipalité continue ainsi son travail d'embellissement et de sauvegarde du patrimoine communal, travail qui, on s'en souvient, avait été récompensé par le prix Dulac remis cet hiver par l'Académie des Beaux-Arts.



Vue intérieure du dôme



De nouveaux aménagement paysagers RUE DU 19 MARS...

Axes routiers très fréquentés, la rue du 19 mars et le rond-point de la Pigeonnière, n'en finissent pas de s'embellir ! Les vivaces plantées des deux côtés de la rue ont en effet pu profiter de deux années pour prendre une belle envergure et faire un lien naturel entre chaque arbre.

Restait à améliorer le fleurissement des îlots centraux... c'est désormais chose faite depuis cet hiver. En effet, après avoir terrassé ces neuf îlots centraux afin d'obtenir une profondeur suffisante de terre végétale, les espaces verts municipaux y ont planté plus de 1 800 vivaces. Dans le but de limiter l'arrosage, certains îlots ont été recouverts d'un paillage bois, d'autres d'un paillage en ardoise.

Ces nouveaux aménagements paysagers s'inscrivent ainsi parfaitement dans le paysage habituel de bord de mer et contribuent à améliorer l'esthétique de nos entrées de bourg.

Le point sur les travaux DU RESTAURANT SCOLAIRE...

Le lundi 15 février 2010, en présence de nombreux élus, chefs d'entreprise et personnalités, la première pierre du restaurant scolaire a officiellement été posée par Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale. Depuis, les travaux ont avancé selon le programme prévu initialement. La dalle de béton a été coulée, les murs se sont élevés durant l'hiver, la charpente a été posée et l'ensemble a été mis hors d'air, hors d'eau avant la saison, avec la pose des menuiseries extérieures.

Bien préparé par les élus, les services municipaux, l'architecte et les entreprises, ce chantier d'envergure suit donc son cours. Ces lignes sont d'ailleurs l'occasion de remercier l'ensemble des ouvriers qui, chaque jour, font tout pour limiter les nuisances autant que possible.

A l'issue des travaux, les équipements de cuisine et de restauration, ainsi qu'un nouveau mobilier seront installés. Si tout se passe comme prévu et sauf aléas indépendants de la volonté des entreprises, les élèves pourront déjeuner dans ce nouvel espace au début de l'année 2011.



En attendant LE NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE...

Par Monique Levenez, Maire-adjointe aux affaires scolaires

L'hiver s'est passé sans souci pour l'organisation provisoire de la restauration scolaire au sein de l'Espace Petit Bois. Comme les élus s'y étaient engagés lors de la phase de concertation et de réflexion, une navette gratuite par car a été mise en place durant les semaines les plus froides de l'hiver. Même si elle a quelquefois été présente, la pluie a, de manière globale, épargné les enfants et les accompagnateurs. Ceux-ci ont tout de même parfois eu à utiliser les vêtements de pluie donnés par la municipalité. Lorsque cela s'est produit, les flaques d'eau situées entre les écoles et l'Espace Petit Bois se sont fait toutes petites, car l'envie ne manquait pas aux enfants de sauter à pieds joints dedans !

Je tiens à remercier dans ces colonnes tous les accompagnateurs bénévoles pour leur dévouement et leur gentillesse, ainsi que l'ensemble du personnel municipal pour son implication dans la réussite de ce

déménagement provisoire. Un grand merci également aux associations qui acceptent de manière très compréhensive le fait de ne pas pouvoir utiliser la grande salle de l'Espace Petit Bois.



Les futurs travaux SUR LA RD 45...

La route départementale 45 est celle qui longe l'océan entre Le Pouliguen et Le Croisic, de la baie du Scall à Saint-Nudec. Comme son nom l'indique, cet axe routier très fréquenté dépend du Conseil Général de la Loire-Atlantique.

Mauvais état de la chaussée, passages mal sécurisés, à-côtés non adaptés aux circulations douces... cette route est vieillissante et se doit d'être totalement rénovée et réaménagée. Le chantier est d'envergure et les élus batziens travaillent depuis de longues années avec les services du Département et avec ceux de l'Etat.

Aujourd'hui, la phase opérationnelle de la partie conception a débuté et un marché de maîtrise d'œuvre a été attribué en mai 2010. Durant l'été, la municipalité et le Conseil Général organiseront normalement

une concertation avec la population via l'organisation d'une exposition publique et la mise à disposition d'un registre sur lequel les Batziens pourront consigner leurs commentaires. Cette phase de concertation se poursuivra avec l'organisation d'une réunion publique qui devrait avoir lieu durant l'automne.

Il faudra toutefois être patient ! En effet, préalablement aux travaux routiers à proprement parler, les réseaux seront d'abord réhabilités et les réseaux aériens seront enterrés dans la partie centre-bourg de cette route.

Nous vous tiendrons bien entendu régulièrement informés de l'avancement de ce projet important pour Batz-sur-Mer.

Information ZONE BLEUE...

Du 31 mars au 30 septembre 2010, la zone bleue est activée (rue du Général de Gaulle, place du Garnal, rue Jean XXIII et une partie de la rue des Étaux). Cette zone est opérationnelle 7j/7, dimanches et jours fériés compris. Pensez à placer un disque de stationnement dans votre véhicule... et à l'utiliser le moment venu ! Ces disques sont, entre autres, vendus à la Maison de la Presse (rue Jean XXIII), à la station-service AVIA (rue Olivier Guichard) et à l'Office de Tourisme** (rue de la Plage). Cette mesure limitant le stationnement à une durée d'1h30 est destinée à faciliter l'accueil et la circulation de la clientèle des commerçants du centre bourg de Batz-sur-Mer, en limitant le phénomène des « voitures-ventouses ». Tout conducteur doit donc apposer un disque de stationnement sur son tableau de bord. A défaut, il s'expose à une amende de 11€ (les éventuelles réclamations doivent être adressées à M. l'Officier du Ministère Public au Tribunal de Grande Instance de Saint-Nazaire).



LES JEUNES FORMÉS AUX PREMIERS SECOURS...

Huit jeunes de La Hurllette ont été formés aux premiers secours par Françoise Caïric, Caporal-chef. Un diplôme leur a été remis lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de Ville en présence de Charles Delpire, Capitaine des Sapeurs-pompiers du Croisic.



Séjour Batzien ?

SÉJOUR SEREIN !

Comme (presque) tout le monde, vous laissez votre sac à main dans l'entrée de votre maison et vos clefs de voiture sur le petit meuble qui s'y trouve, votre porte d'entrée n'est pas fermée et vous déjeunez en famille sur la terrasse, côté jardin. Vous êtes une victime potentielle du « home-jacking » (vol à votre insu en votre présence). Alors, pour passer un été à l'abri des mauvaises surprises, adoptez des réflexes de bon sens et fermez votre porte !

En vacances et toute l'année, POUR UNE CIRCULATION VÉRITABLEMENT PARTAGÉE ET LE RESPECT DE TOUS LES USAGERS DE LA VOIRIE, STATIONNEZ EN BONNE INTELLIGENCE !

BANDE JAUNE DE RIVE : MÊME POUR 1 MINUTE, STATIONNEMENT ET ARRÊT FORMELLEMENT INTERDIT



BANDE BLANCHE DE RIVE : FRANCHISSEMENT ET STATIONNEMENT INTERDIT



**STATIONNEMENT SUR TROTTOIR : INTERDIT, SAUF À LAISSER L'ESPACE NÉCESSAIRE POUR LES PIÉTONS
(DONT PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE, AVEC POUSSETTE D'ENFANTS, ETC.)**



La Sécurité

EST L'AFFAIRE DE TOUS...

INSTALLATION DE DEUX DÉFIBRILLATEURS SEMI-AUTOMATIQUES (DSA)...

Ces deux DSA sont à la disposition du grand public ; l'un au gymnase du complexe sportif de la Bonne Eau et l'autre sous le porche de l'Office de Tourisme. Placés dans des coffrets étanches dont l'ouverture est d'accès direct (hall d'entrée du gymnase) ou en libre accès contrôlé (Office de Tourisme), ils sont accessibles pour une intervention d'urgence au profit de personnes victimes d'un arrêt cardiaque.

La mise en œuvre d'un DSA reste simple dès lors que les consignes données automatiquement par l'appareil sont scrupuleusement suivies ; toutefois, dans tous les cas :

- les sapeurs-pompiers doivent être alertés avant même que soit engagée une tentative de réactivation cardiaque (téléphone : 18, ou 112 à partir d'un téléphone portable, ou liaison téléphonique automatique à l'ouverture du coffret placé sous le porche de l'Office de Tourisme) ;
- un massage cardiaque permettant une réanimation naturelle doit être tenté avant la mise en œuvre du DSA.

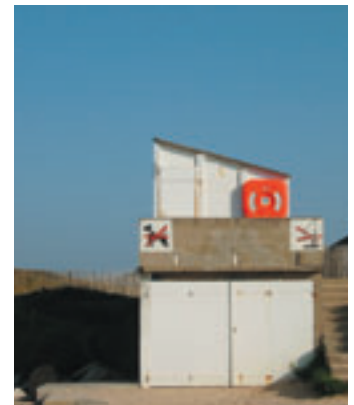


MISE EN PLACE DE BOUÉES DE SAUVETAGE...

Des bouées de sauvetage ont été réinstallées sur les plages Valentin (au niveau de chacune des cales d'accès Ouest et Est) et de La Gouvelle (poste de secours) ainsi qu'au port Saint-Michel (local des sanitaires). Destinées à densifier les moyens de sécurité mis à la disposition du public, elles resteront en place toute l'année. Il est cependant nécessaire de préciser que l'emploi de ces bouées doit s'accompagner d'un appel immédiat aux sapeurs-pompiers, soit au moyen des bornes téléphoniques placées à proximité (numérotation automatique), soit par téléphone portable (112). **Par ailleurs, ces bouées ne sont pas des jeux de plage ; elles sont en place pour contribuer à sauver de la noyade toute personne en détresse : n'ayons de cesse de préserver leur intégrité pour que le jour venu elles remplissent efficacement leur rôle.**



Port Saint-Michel



La Gouvelle



LE « DICRIM » DE BATZ-SUR-MER...

Le DICRIM « Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs » répertorie les risques majeurs susceptibles d'affecter la commune. Il a pour but de faire prendre conscience aux habitants des risques majeurs auxquels ils peuvent être exposés et du rôle important qu'ils ont à jouer par l'adoption de comportements auto-protecteurs appropriés s'appuyant essentiellement sur le bon sens. Ce document édité par la municipalité est disponible à l'Hôtel de Ville, à l'Office de Tourisme ou en téléchargement sur www.mairie-batzsurmer.fr

Le Code de la route ÉVOLUE !

LES SENIORS N'HÉSITENT PAS À SE REMETTRE À NIVEAU.

Organisé le 25 février par la Police municipale en partenariat avec la Préfecture de Loire-Atlantique, un stage de remise à niveau du Code de la route à l'intention des seniors de la commune a réuni une quarantaine de participants avides (... et parfois un peu soucieux), de repasser l'épreuve du Code de la route.

Dans une ambiance aussi studieuse que conviviale, ce stage a permis à chacun de faire le point sur ses connaissances mais aussi d'assimiler les évolutions du Code : bon emploi du clignotant, ligne de dissuasion, circulation sur un carrefour giratoire n'ont dorénavant (presque) plus de secrets pour ceux qui ont franchi le pas sans le regretter, bien au contraire !



Xynthia est le fruit d'une dépression météorologique majeure qui a balayé une partie de l'Europe entre le 26 février et le 1^{er} mars 2010. Concernant la France, la conjonction des forts coefficients de marées et des vents violents a causé une onde de tempête qui a engendré des dégâts colossaux. A l'ouest, les départements de Vendée et de Charente-Maritime ont particulièrement été touchés avec plusieurs dizaines de morts et des dégâts considérables. Dans une moindre mesure, la Loire-Atlantique a également subi les assauts de cette tempête dévastatrice.

Au vu de sa situation géographique, Batz-sur-Mer est une habituée des phénomènes tempétueux. Ceux-ci causent en général des dégâts à la digue du port Saint-Michel, à la promenade Valentin, ils engendrent souvent le déplacement de plusieurs tonnes de sable au niveau de La Govelle, et mettent à mal les habitations... Mais cette fois-ci, dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 février, à l'heure de la pleine mer, la tempête est arrivée là où personne ne l'attendait... par le Traict. Communément appelée « Traict du Croisic », cette poche d'eau de mer alimente les marais salants qui s'étendent du Croisic à La Turballe, en passant par Batz-sur-Mer, Le Pouliguen, La Baule et Guérande. Situés en dessous du niveau de la mer, les marais sont protégés par la digue du Traict, sorte de rempart de pierres et d'argile de plus de 6 mètres de haut (côte marine) et de 17 kilomètres de long.

Dans la nuit du 27 au 28 février, la marée était haute à 4h18, il s'agissait d'un gros coefficient, 102, et c'est à ce moment précis que les vents de Xynthia sont arrivés. La conjonction de ces trois facteurs a fait que l'eau est passée au-dessus de la digue, qu'elle l'a totalement submergée. On estime ainsi la surcote à 1,10 mètre. Des millions de litres d'eau se sont alors engouffrés dans les marais. Sous l'effet de la pression, la digue a cédé en plusieurs endroits, accélérant encore l'entrée de l'eau. Tout ce qui était là (outils, cabanes, sel...) a été balayé et emporté plusieurs centaines de mètres plus loin. Au même moment, dans l'une des maisons du quartier batzien de La Herpe qui longe le marais, un habitant entend en pleine nuit des « bruits bizarres »... il se lève et découvre, effaré, que l'eau est entré chez lui. Immédiatement, il alerte les pompiers et ses voisins. La grande chaîne humaine de la solidarité s'organise alors, et l'eau se retire peu à peu des habitations... il fait encore nuit, et personne ne s'imagine ce que les premières lueurs de l'aube vont dévoiler.

C'est un véritable spectacle de désolation qui s'offre aux regards. Des centaines d'hectares de marais sont sous l'eau, et celle-ci continue de s'engouffrer à travers d'énormes brèches ouvertes dans la digue. A d'autres endroits, l'eau submerge la digue, littéralement scalpée. L'eau a emporté avec elle tout ce qu'elle a ramassé sur son passage : morceaux de bois, de métal..., un catamaran est même échoué au milieu d'une saline !

Arrivés sur place aux premières heures de la crise, les élus batziens commencent une longue journée. Accompagnés par les habitants du quartier de La Herpe, les paludiers et les professionnels touchés par la tempête, ils font les premières constatations et prennent les premières mesures d'urgence, en faisant par exemple élever un talus de terre le long des maisons touchées et en aménageant la circulation de l'eau dans l'étier le plus proche afin de limiter la montée des eaux. Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, alerte ses collègues élus des communes voisines, de Cap Atlantique, du Département et de la Région. Elle contacte également les services de la Préfecture. Le Sous-préfet vient peu après sur place constater les dégâts avec elle. Elus, pompiers, paludiers, volontaires et bénévoles..., des centaines de personnes s'activent dans la journée du dimanche... Toutes ne craignent qu'une seule chose, la prochaine marée... l'eau reviendra-t-elle ? En cas de nouvelle inondation, Danielle Rival a prévu un plan d'accueil d'urgence et a réquisitionné la Salle des Fêtes afin



d'accueillir les sinistrés. Heureusement, cela ne sera pas nécessaire, les premières réparations de secours tiennent bon !

Durant les jours, les semaines et les mois qui suivent, les élus de toutes les collectivités et les services de l'Etat vont tout mettre en œuvre afin de réparer au plus vite les dégâts causés à la digue et aux marais.



Région, Département, Intercommunalité, Communes... Le puzzle des aides et des domaines de compétences se met parfaitement en place. Tout le monde travaille de concert, dans la même direction. De nombreuses réunions de crise sont organisées en mairie de Batz-sur-Mer et les élus batziens sont sur le terrain, pour aller à la rencontre des sinistrés afin de les aider dans la remise en état et dans les démarches à effectuer. Les services de la mairie sont également mobilisés.

Les dégâts

À BATZ-SUR-MER...

- 1 blessé léger.
- 9 maisons particulières.
- 11 professionnels ou entreprises.
- Une route (route des marais) très abîmée sur une trentaine de mètres.
- 3 ponts fragilisés par le passage de l'eau.

Réclamé dès le premier jour par Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu par l'Etat le 13 mars 2010.



© Marie-Annick NICOL

En raison de l'ampleur de la catastrophe et des difficultés engendrées par la physionomie du terrain (traict, marais...) des moyens humains, matériels et financiers considérables ont été mis en œuvre durant la gestion de cette crise. A l'heure où nous écrivons ces lignes, et grâce au travail de toutes et de tous, les dégâts provoqués sur la commune ont quasiment été tous effacés. Les images, elles, resteront longtemps gravées dans les mémoires.



La tempête Xynthia

EN QUELQUES CHIFFRES...

- Dans la presqu'île, une quarantaine d'engins de chantier sont intervenus dans les marais salants, dont une pelleteuse amphibie (photo ci-dessus).
- 700 hectares de marais inondés sur un total de 1 800 hectares dans le bassin guérandais.
- 42 brèches répertoriées sur 17 kilomètres de digue.



Un grand bravo à tous les Batziens qui se sont montrés disponibles, courageux et solidaires durant toute la durée de cette crise.

Dernière ligne droite POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)...

LA PROCÉDURE...

À l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée au printemps 2010, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Batz-sur-Mer. Ce document a ensuite été approuvé en Conseil Municipal en date du 4 juin 2010, puis transmis au Préfet pour le contrôle de légalité. Celui-ci dispose d'un délai de 1 mois pour opérer un recours, les tiers disposant quant à eux d'un délai de 2 mois. A l'issue de la procédure, le PLU deviendra opposable.

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PLU...

Ce document d'urbanisme très complexe regroupe différents documents tels que, entre autres, un rapport de présentation, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), un document graphique sur lequel apparaissent les différents zonages, un règlement et différentes annexes. Son objet est de réglementer l'urbanisation et, par la même, d'orienter, selon des prévisions d'évolution, notamment démographique, l'urbanisation future. En ce sens, il ne s'agit pas d'un assemblage de contraintes, mais bien d'un ensemble de règles qui permettront d'orienter l'avenir de Batz-sur-Mer, en maîtrisant la construction, en protégeant les espaces naturels et en réservant des



© That James

emplacements pour la réalisation de grands projets ou de futurs équipements publics.

A travers ce PLU, la municipalité a souhaité, entre autres :

- permettre aux batziens, et notamment aux plus jeunes, de pouvoir s'installer dans leur commune s'ils le souhaitent en créant des zones d'urbanisation future à plus ou moins long terme. Par exemple, la ZAC de la Pigeonnière s'inscrit dans ce cadre.

- permettre aux anciens de pouvoir rester vivre à Batz-sur-Mer.
- préserver et respecter notre environnement et nos richesses : coupure verte, côte sauvage, plages, marais salants, villages paludiers, patrimoine historique... rares sont les communes à disposer d'un cadre de vie aussi riche et aussi variée !
- soutenir le tissu des commerçants et des artisans.

Le point sur LE PROJET D'ESPACE CULTUREL POLYVALENT DE LA BONNE EAU...

En préalable aux études d'avant-projet sommaire et aux études d'esquisses, un cabinet spécialisé dans les salles culturelles va travailler sur le projet d'Espace Culturel Polyvalent de la Bonne Eau. Sa mission est de déterminer précisément l'ensemble des critères, normes et contraintes techniques

que le bâtiment devra respecter afin de satisfaire à la vocation culturelle polyvalente retenue par les élus en conseil municipal (voir bulletin Hiver 2009).

Sur cette base, les architectes pourront alors imaginer un projet qui respectera la physionomie très particulière de cette

salorge. Comme annoncé par Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, la population batzienne sera consultée le moment venu et pourra se prononcer sur ce projet, avant que le Conseil Municipal décide ensuite de la poursuite ou non de la mission de maîtrise d'œuvre.



Tout savoir sur l'aide financière

AU RAVALEMENT DE FAÇADE ...

La commune est dotée d'un patrimoine architectural et urbain très riche. Aussi, afin d'améliorer encore ce cadre de vie, la municipalité a mis en place une aide financière pour les travaux d'amélioration de façade. Le périmètre d'intervention est celui de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysagé (ZPPAUP). Vous

pouvez obtenir ces aides pour trois types de travaux, à hauteur de 30% des dépenses avec un plafond de subvention de 2 300€ pour les enduits, de 762€ pour les peintures de façade et de 450€ pour le remplacement des menuiseries PVC.

Seuls les travaux ayant fait l'objet d'une autorisation sont éligibles

à cette aide ; ils devront en outre être réalisés par une entreprise. Les demandes sont instruites dans l'ordre de dépôt, et accordées dans la limite des crédits inscrits au budget.

Les formulaires de demande sont disponibles auprès du service Urbanisme (1 rue Kerbouchar / 02.40.23.56.01).

Extension-Restructuration du Musée Intercommunal des Marais Salants

Centre d'histoire et d'ethnologie du sel atlantique

- Espace d'exposition permanente de 900m²
- Salle d'exposition temporaire de 135m² et un auditorium de 50 places
- Salle pour ateliers pédagogiques
- Réserves destinées à la conservation des collections non présentées



Coût global de l'opération 4 835 000 HT dont 40% à la charge de Cap Atlantique

Début des travaux
 septembre 2010

Fin prévue des travaux
 juin 2012



Le Relais d'Assistantes Maternelles

FÊTE SON 1^{ER} ANNIVERSAIRE ...



Animé par Nathalie Audonnet, ce lieu d'informations, d'échanges et d'accompagnement accueille gratuitement les assistantes maternelles, les parents et les futurs parents. « Le premier bilan est satisfaisant. Sur la dizaine d'assistantes maternelles installées sur la commune, quatre viennent régulièrement à la permanence, les autres venant plus épisodiquement » résume Martine Guérin, Conseillère subdéléguée au Social et à la Santé.

Nathalie Audonnet ajoute : « les gens viennent chercher des informations pratiques sur les contrats de travail (mensualisation, congés payés...). Je tiens également à jour une liste des disponibilités des assistantes maternelles agréées installées sur la commune ».

Outre cette permanence qui se tient chaque lundi de 9h à 12h30, dans les locaux du Centre Médico-Social, rue Vaucourt Singer, Nathalie Audonnet organise une activité chaque vendredi pendant les périodes scolaires, de 9h30 à

11h, en alternance à Batz-sur-Mer et au Pouliguen : éveil, ouverture de livre à la bibliothèque et motricité..., ces moments partagés permettent d'échanger tout en familiarisant les enfants à la vie sociale. Mis en place par les deux municipalités de Batz-sur-Mer et du Croisic, ce service public est gratuit.

Plus d'informations auprès de Nathalie Audonnet au 02.40.23.89.60, chaque lundi de 9h à 12h30.



REMISE DES PERMIS PIÉTONS AUX ENFANTS DES ÉCOLES

LES JEUNES DE LA HURLETTE VENDENT LE MUGUET DU 1^{ER} MAI...

212€ ont été récoltés... ils serviront à financer une partie du camp d'été à Salies-de-Béarn !



Une classe d'Alain Boutle

EN VISITE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ...

EVA MUNOZ, JEUNE DÉPUTÉE BATZIENNE...

Dans le cadre de l'opération nationale du Parlement des enfants, Eva Munoz et Lisa Bourlé, de la classe de CM2 de l'école Alain Boutle, ont respectivement été élues Députée et Suppléante de la 7^{ème} circonscription. Christophe Priou, le « vrai » Député est venu en mars 2010 dans la classe des deux jeunes élèves afin d'expliquer son rôle d'élue et d'expliquer le fonctionnement de l'Assemblée Nationale. L'échange fut passionnant, car les enfants se sont montrés très curieux et les questions ont été nombreuses et précises. Pour l'occasion, Christophe Priou leur avait réservé une belle surprise, puisqu'à la fin de l'échange il a annoncé aux enfants qu'il les invitait tous à visiter l'Assemblée Nationale le jeudi 8 avril 2010 !

Guérande, n'a pas pu les accueillir sur place, retenu par une visite du comité ministériel en presqu'île. C'est donc son attaché parlementaire, Jérôme Friart, qui a accueilli les enfants et qui leur a fait visiter l'ensemble des locaux du Palais Bourbon : l'hémicycle bien sûr mais aussi des pièces interdites en temps normal au public. Ils ont ensuite déjeuné au sein d'un bâtiment annexe dépendant de l'Assemblée, puis, beaucoup d'entre eux n'ayant jamais mis les pieds à Paris, ils sont allés visiter la Tour Eiffel et sont montés jusqu'au dernier étage ! Partis tôt la nuit, ils sont revenus tard le soir, leurs yeux emplis d'images dont ils se souviendront toute leur vie !

LES ENFANTS EN VISITE AU PALAIS BOURBON...

C'est donc en autocar, financé par la municipalité, que les jeunes élèves sont partis dans la nuit, direction Paris. Ils étaient accompagnés entre autres par des parents d'élèves et par deux élus de Batz-sur-Mer, Bruno Le Bihan et Martine Guérin. Malheureusement, en raison de la tempête Xynthia, Christophe Priou, Député-Maire de



© S. Le Pierrès



Le Centre de Loisirs

EN PRATIQUE...

- Ouvert aux enfants âgés de 3 à 11 ans.
- Horaires d'ouverture pendant les congés scolaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.
=> Journée, ½ journée avec repas ou ½ journée.
- Horaires d'ouverture en périodes scolaires :
 - Octobre à Mars = de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.
 - Avril à Septembre = de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 19h00.
 - Mercredi : - De 7h30 à 18h30 (d'octobre à mars).
 - De 7h30 à 19h00 (d'avril à septembre).
- Contact et inscriptions : Jeannette Gautron au 02.40.23.99.57
rue Vaucourt Singer / centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr

vie communale enfance/jeunesse

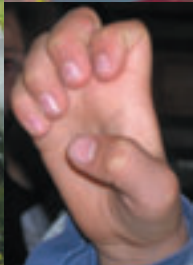


Camp à la Ducherais Le poney est toujours très apprécié par les enfants du centre.

Karaté Initiation au karaté avec le club Bushi Dojo.



Photographies réalisées par le Centre de Loisirs



Activités 5 sens Dans le cadre d'une semaine de vacances dédiée aux 5 sens, les enfants se sont initiés à la lecture en braille, un chien guide d'aveugle est venu visiter le centre, et ils ont appris le langage des signes.



"La Hurlette" EN PRATIQUE...

- Ouvert aux jeunes âgés de 11 à 16 ans.
- Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires :
 - Lundi au vendredi = 14h00 – 19h00.
 - Lundi, mercredi et vendredi = 10h00 – 12h00.
 - Certains soirs en semaines en cas de soirées prévues.
- Horaires d'ouverture en périodes scolaires :
 - Mercredi = 14h00 – 19h00
 - Samedi = 10h00 – 12h00 et 14h00 – 19h00
 - Mardi et jeudi = 17h00 – 19h00
- Adhésion annuelle :
 - 7,20€ pour les enfants habitant sur la commune et les résidents secondaires.
 - 9,20€ pour les enfants hors commune.
- Contact : Aurélie Germain au 02.40.23.18.36
impasse la Hurlette / jeunesse@mairie-batzsurmer.fr

1. Sortie Motocross
2. Atelier Sculptures sur acier
3. Atelier Peinture abstraite
4. Atelier Souffleur de verre
4. Sortie Bateau au Croisic

Tout savoir sur

LE CAPS DE GUÉRANDE...

Le Centre d'Accueil et de Permanence de Soins (CAPS) de Guérande accueille les patients de la Presqu'île guérandaise et les touristes le soir, le week-end et les jours fériés. Créée par l'Association de Médecine Générale du Pays Blanc avec l'appui des pouvoirs publics, cette structure est forte de plusieurs dizaines de médecins volontaires qui effectuent un roulement des astreintes. En cas de problème, il vous faut appeler le

« 15 » où un médecin régulateur vous orientera, soit vers les urgences de Saint-Nazaire, soit vers le CAPS situé au sein de l'Hôpital Local Intercommunal de la Presqu'île à Guérande.



INFORMATIONS PRATIQUES :

- Horaires d'ouverture du CAPS :
- Soir : de 20h00 à 22h30.
- Samedi : de 16h00 à 22h00.
- Dimanche : de 9h00 à 13h00 et de 16h00 à 22h00.

- Adresse du CAPS :

Hôpital Local Intercommunal de la Presqu'île
Avenue Pierre de la Bouexière
44350 Guérande



Bientôt une maison de retraite

À BATZ-SUR-MER ?

3 QUESTIONS À MONIQUE LEVENEZ, MAIRE-ADJOINTE AU SOCIAL...

Pourquoi la municipalité souhaite-t-elle qu'une maison de retraite soit implantée sur le territoire communal ?

Il s'agit pour nous d'un dossier de première importance, et nous nous y consacrons déjà depuis plusieurs années, avec les armes dont nous disposons en tant qu'élus. L'enjeu est simple mais capital : nous voulons que les Batziens puissent rester, s'ils le souhaitent, dans leur commune de cœur lorsque, pour des raisons très diverses, ils ne peuvent plus rester vivre dans leur maison. Actuellement, celles et ceux qui partent en maison de retraite vont au Croisic, au Pouliguen ou à La Baule. Ce n'est pas très loin, certes, mais nous voulons que

ces personnes puissent avoir le choix de rester à Batz-sur-Mer.

A quel point en est-on du projet existant ?

Le projet avance. Pas aussi vite que nous le souhaitons, mais il avance. En fait, nous ne sommes pas, en tant que municipalité, les ultimes décideurs. Si cela était le cas, ce serait beaucoup plus simple et plus rapide. Mais, ce qu'il faut bien comprendre c'est qu'il s'agit avant tout d'un dossier entre deux personnes privées : d'un côté une société spécialisée dans la gestion des maisons de retraite, de l'autre le propriétaire d'un terrain susceptible d'accueillir une maison de retraite. En

tant qu'élus, nous avons bien entendu des rapports constants avec les deux parties en question. Nous avons un rôle de conciliateur et de facilitateur, et je peux vous affirmer que nous occupons pleinement ces deux rôles !

Peut-on parler d'une échéance prochaine ?

On ne peut malheureusement pas avancer de date précise. On peut toutefois dire que le dossier a récemment fait un bond en avant qui nous paraît être très engageant. Je tiens à dire aux Batziens et aux Batziennes que Madame le Maire et moi-même travaillons sans relâche sur ce dossier, et je suis certaine qu'il aboutira un jour.

Recrutement

DE FAMILLES D'ACCUEIL...

Le Service d'Accueil Familial Thérapeutique Adultes (SAFTA) du Syndicat Interhospitalier en Santé Mentale de Loire Atlantique (SISMLA / Etablissement de santé publique, dépendant de l'Agence Régionale Sanitaire (ARS) autorité de tutelle régionale du ministère de la santé) recrute des familles d'accueil afin d'étoffer son offre de soins. Les patients accueillis sont des

personnes adultes handicapées mentales stabilisées qui ne relèvent plus d'une hospitalisation, mais qui ne possèdent pas l'autonomie suffisante pour vivre seuls. Il existe déjà 86 familles d'accueil dans le département. Celles-ci bénéficient d'un soutien très rapproché par les équipes médico-psychologiques du service et sont employées sous contrat de droit public

avec salaire et indemnisation pour frais, formation continue, congés...

Plus d'informations : SISMLA / SAFTA
Immeuble Horizon (3^{ème} étage)
12, rue Gaëtan Rondeau – 44200 Nantes
02.40.48.65.28

Signature de la 1^{ère} bourse AU PERMIS DE CONDUIRE...

Partant du constat que beaucoup de jeunes avaient des difficultés à financer leur permis de conduire automobile et que de plus en plus conduisaient sans le précieux sésame, les élus batziens ont mis en place une aide financière inédite : la bourse au permis de conduire. En partenariat avec l'auto-école Nauleau, la commune propose aux batziens âgés entre 17 et 25 ans de prendre en charge une partie du coût de leur permis de conduire B (de 50 à 80% du coût global de la formation arrêté à 1 091€). C'est ainsi que la jeune batzienne Eva Deffée a signé au printemps 2010 la toute première convention avec Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, et Sabine Mazet, Conseillère Municipale en charge de ce projet. En contrepartie de ce coup de pouce financier important, Eva, sapeur-pompier volontaire, a animé plusieurs ateliers dédiés aux premiers secours à destination des enfants du Centre de loisirs et des jeunes du Service Jeunesse La Hurllette.

Unanimement saluée par les professionnels de la Sécurité Routière, cette initiative municipale a également eu les honneurs des médias locaux et nationaux.

Plus de renseignements auprès de Sylvie Le Pierres au 02.40.23.77.40 ou ccas@mairie-batzsurmer.fr



GALETTE DES ANCIENS...

Organisée et financée par la municipalité pour la cinquième année consécutive, la traditionnelle galette des anciens a une nouvelle fois été un moment très joyeux et festif, qui a réuni plus d'une centaine de participants. Présente chaque année à cet événement, Danielle Rival pose ici en compagnie des rois et reines d'un jour.



L'aide à domicile pour tous : UN SERVICE DE PROXIMITÉ...



L'association ADT 44 (Aide à Domicile pour Tous) intervient en Loire-Atlantique depuis plus de 30 ans. Elle accompagne les familles, enfants, personnes âgées et personnes handicapées dans leur vie quotidienne, sans distinction. Elle apporte une

aide personnalisée aux préoccupations de chacun, suivant les événements de la vie. Dotée d'un Agrément Qualité, l'ADT propose des services ouvrant droit à des aides spécifiques de la CAF, du Conseil Général 44, de la CRAM, de la MSA...

L'arrivée d'un enfant, la reprise d'un travail, la maladie, le handicap... des aides financières sont prévues pour l'intervention d'une aide à domicile. L'arrivée d'un enfant (grossesse/naissance/famille nombreuse) peut chambouler l'organisation familiale, rendre moins disponible un parent voire, le fragiliser. Un soutien ménager voire à la fonction parentale sont alors proposés, de manière ponctuelle, pour soulager la famille. Au niveau professionnel, la reprise d'un travail ou d'une formation, le maintien à son poste actuel, obligent à repenser la garde des enfants, la gestion des tâches domestiques. ADT peut s'occuper de vos enfants et les accompagner à l'école, la crèche, chez l'assistante maternelle, intervenir à votre domicile pour faire l'entretien courant de la maison. La maladie d'un parent ou d'un enfant, le décès ou la séparation d'un parent sont également des situations pouvant nécessiter une aide concrète et adaptée de nos intervenantes.

ADT prend aussi en charge les personnes âgées ou porteuses d'un handicap, en perte d'autonomie, par le biais d'une présence hebdomadaire ou quotidienne (aide aux courses, aide ménagère, aide à la toilette...) assurée par une professionnelle. Les parents ayant un enfant en situation d'handicap mental, peuvent prétendre au service « Aide au répit ».

Fabienne Bellanger, responsable du secteur de Guérande, s'occupe des demandes des habitants de la commune. N'hésitez pas à la contacter ! Elle sera à votre écoute pour apporter une réponse individualisée à vos besoins. Vous pouvez la joindre par téléphone au 02.40.15.61.31 ou par e-mail f.bellanger@adt44.org Une permanence est assurée de 9h à 12h à Guérande (7, avenue des Sports).

SUCCÈS DU SYSTÈME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES PRIMO-ACCÉDANTS...

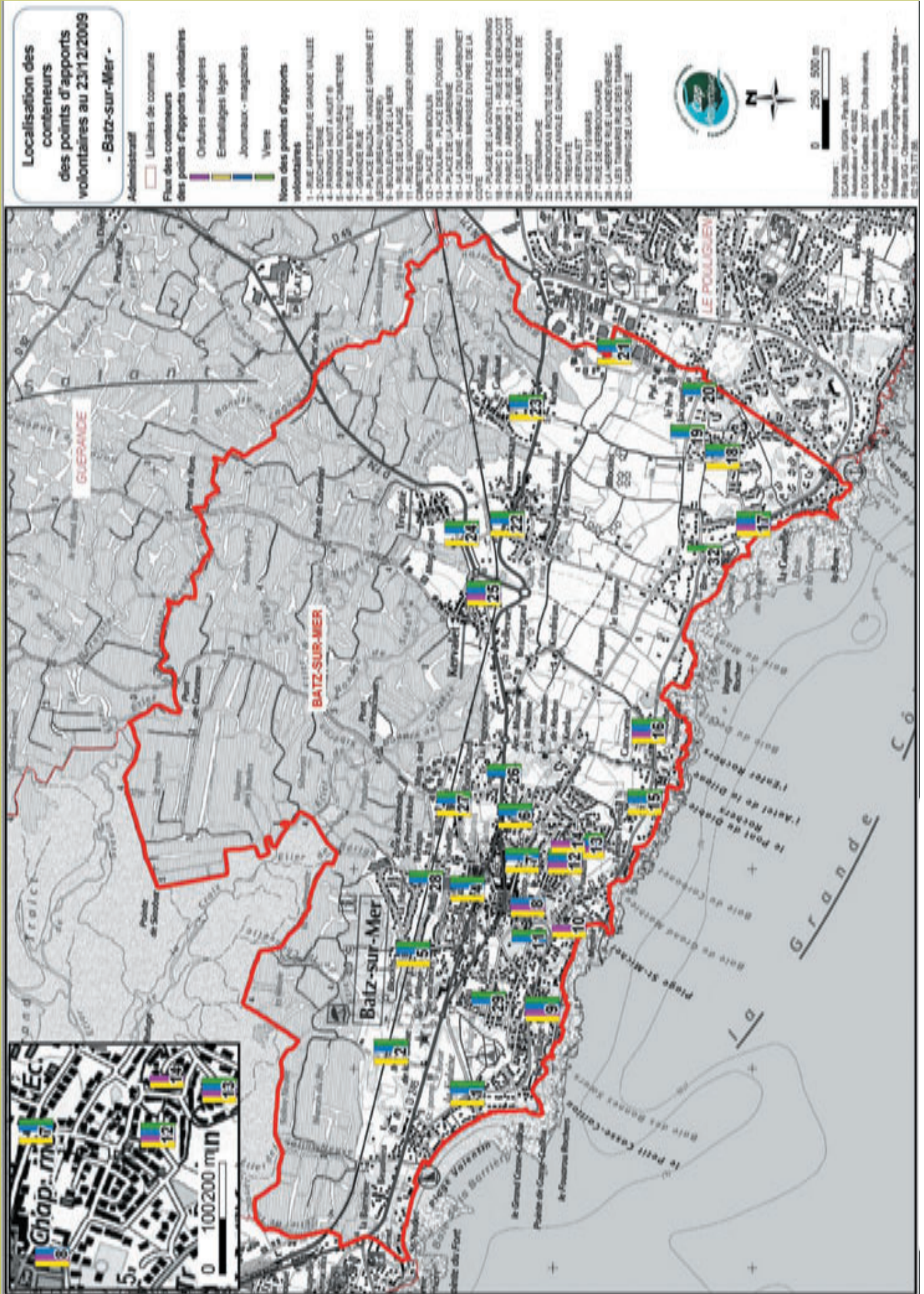
Dans le but d'aider les jeunes à s'installer ou à rester sur la commune et avec pour objectif principal de maintenir un équilibre social cher aux élus batziens, la municipalité a mis en place en 2009 une aide financière pour l'accession à la propriété. Intervenant en complément des aides de l'Etat, celle-ci s'élève ainsi à 4 000€. L'enveloppe dérogée dans un premier temps par le Conseil Municipal est de

40 000€. En 2009, 5 dossiers ont été acceptés ; sur les 6 premiers mois de 2010, 3 dossiers ont été signés.

Les dossiers sont à retirer auprès de Catherine Riou à l'Hôtel de Ville, et des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de Bernadette Rivalant au 02.40.23.92.25.

TRIER, C'EST BIEN, BIEN TRIER, C'EST MIEUX !

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DANS NOTRE COMMUNE...



Le point sur

LE PROCÈS DE L'ERIKA...

Dans le cadre du procès de l'Erika, la Cour d'Appel de Paris a rendu son arrêt le 30 mars 2010, en présence de Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale et de Jean-Pierre Bernard, Maire de Mesquer. A l'issue des résultats, l'élu ne cachait pas sa satisfaction et sa colère. Satisfaction, car Batz-sur-Mer peut s'enorgueillir d'avoir été le fer de lance dans le combat pour la reconnaissance du préjudice écologique au profit des collectivités locales, et, en tout premier lieu, des communes... Colère, car en vertu d'une convention internationale, la société Total échappe à une condamnation significative.



© Arnaud Blanchard

LA RECONNAISSANCE DU PRÉJUDICE ÉCOLOGIQUE POUR BATZ-SUR-MER...

On se souvient que les juges de première instance (jugement du 16 janvier 2008) avaient refusé de reconnaître le préjudice écologique pour les communes, arguant du fait que celles-ci n'avaient pas la compétence environnementale. Cette décision avait été ressentie comme une injustice par les élus de Batz-sur-Mer, dans la mesure où la commune avait, bien malgré elle, dû faire face à la catastrophe de l'Erika. Tous les Batziens se souviennent de l'état de la Côte Sauvage à l'époque et des efforts considérables déployés par la municipalité pour rendre les plages, les criques et les rochers à leur état naturel... Que dire en outre des 2 millions d'euros consacrés à la rénovation du sentier douanier ? C'est la raison pour laquelle, les élus batziens avaient à l'époque unanimement et immédiatement décidé de faire appel. Dans son arrêt du 30 mars 2010, la Cour d'Appel a reconnu ce préjudice écologique au profit des communes, ce qui a fait dire à Danielle Rival aux micros des télévisions que « *Batz-sur-Mer peut être fière d'avoir eut le courage d'être à l'origine d'une avancée majeure du droit de l'environnement* ».

EN ROUTE VERS LA CASSATION : LE COMBAT N'EST PAS FINI...

La décision des juges parisiens est malheureusement ambiguë dans la mesure où Total est reconnue responsable mais pas coupable : en effet, en application de la convention CLC (International Convention on Civil Liability for Oil Pollution Damage), Total, en tant qu'affréteur, ne peut voir sa responsabilité civile engagée. Cette décision est d'autant plus ambiguë que les sommes données par Total à certaines parties civiles sur la base des indemnités fixées par le tribunal correctionnel en 2008, restent acquises, ces parties civiles ayant décidé de ne pas faire appel. D'où une impression de « coupable, mais pas trop » finalement assez malsaine. Le paiement des indemnités civiles est donc laissé à la charge des coprévenus de Total, à savoir l'armateur Giuseppe Savarese, le gestionnaire du navire Antonio Pollara et la société italienne de certification RINA.

Ce combat juridique n'est pas fini dans la mesure où les quatre prévenus ont annoncé rapidement leur volonté de se pourvoir en cassation. Conseillé par le cabinet Huglot-Lepage, Batz-sur-Mer s'est également pourvu en cassation. Il faudra donc encore attendre de longs mois avant que le point final ne soit posé. Pour la petite histoire, la catastrophe de l'Erika avait débuté le 12 décembre 1999..., il y a plus de dix ans !

MESQUER CONTRE TOTAL, UNE BATAILLE JURIDIQUE DE TOUTE PREMIÈRE IMPORTANCE...

En attendant les résultats de la cassation, tous les regards se tournent vers le combat mené par Mesquer. On se souvient en effet qu'afin de faire progresser le droit environnemental et dans le souci que les responsables assument pleinement cette catastrophe, les avocats avaient exploré deux pistes juridiques : l'une d'entre elles a conduit Batz-sur-Mer devant le Conseil d'Etat, sans succès. L'autre a conduit Mesquer devant la Cour Européenne de Justice, qui a considéré que « *le principe du pollueur-payeur exige une prise en charge financière du coût de l'élimination des déchets générés par le naufrage d'un navire pétrolier* ». Renvoyée devant la cour d'appel de Bordeaux, l'affaire va bientôt y être jugée. Les magistrats devront dire si Total a contribué au risque du naufrage. Si tel est le cas, l'entreprise pétrolière devra alors assumer financièrement l'élimination des déchets générés et donc indemniser Mesquer... « *autant dire qu'en cas de victoire de Mesquer, cela donnera des idées à d'autres communes, au premier rang desquelles Batz-sur-Mer* » conclut Danielle Rival.

Le préjudice ÉCOLOGIQUE...

C'EST QUOI ?

La Cour d'Appel de Paris le définit comme étant « *toute atteinte non négligeable à l'environnement naturel [...] sans répercussion sur un intérêt humain particulier, mais qui affecte un intérêt collectif légitime* ». Les communes touchées par une pollution acquièrent alors une sorte de statut de « *défenseurs de l'environnement* » et peuvent obtenir une réparation au titre du préjudice écologique.

COMMENT LE CALCULE-T-ON ?

Dans le cadre de la marée noire de l'Erika, les avocats ont proposé une méthode de calcul originale, basée sur la superficie de l'estran (partie du littoral située entre les hautes et les basses mers). Les avocats demandaient ainsi 1 000€ par hectare d'estran.

Le procès de l'Erika ET LES MÉDIAS...

Le téléphone de Danielle Rival a beaucoup sonné durant les jours qui ont précédé et suivi le procès, et le service communication de la Mairie a été très sollicité ! Grandes ou petites chaînes de télévision, presse écrite nationale et locale, radios, médias étrangers, agences de presse... Danielle Rival a ainsi répondu à plusieurs dizaines d'interviews !



Ce que Batz-sur-Mer a obtenu...

	Jugement du Tribunal Correctionnel 16 janvier 2008	Arrêt de La Cour d'Appel de Paris 30 mars 2010
Réparation de l'atteinte à l'image de marque et à la réputation	500 000€	500 000€
Préjudice matériel	0	121 843€
Frais Art. 475-1 CPP	1 500€	30 000€
Préjudice écologique	0	250 000€
Totaux	501 500€	901 843€

On notera que la décision étant soumise à la Cour de Cassation, la commune n'a pour le moment pas touché un seul euro.

Naissance du Football Club

DE LA CÔTE SAUVAGE...

Attendue et espérée par tous, la fusion entre les clubs de football de Batz-sur-Mer et du Croisic a été officialisée en avril 2010. Cette fusion est le fruit d'un travail de longue haleine de la part des dirigeants des deux clubs : il a en effet fallu beaucoup discuter et la volonté de toutes les parties a été de préciser tous les détails de cette fusion avant de s'y engager. Le but de cette fusion est bien évidemment de mutualiser les moyens afin de continuer à faire vivre le football sur la presqu'île, et notamment pour les nombreux jeunes qui le pratiquent. Cette fusion rappelle d'ailleurs celle entre Le Pouliguen et La Baule

Côtés élus, Babette Cassac, Claude Decker (Le Croisic), Alexis Mancel, Didier Hayère et Serge Riffaut (Batz-sur-Mer) ont suivi ce dossier avec beaucoup d'attention. Le résultat satisfait les deux municipalités qui concourent conjointement au financement du nouveau club.

Le futur encadrement sera composé équitablement de cadres issus des deux clubs et plusieurs commissions (sportive, arbitrage, communication, jeunes) vont être créées. Les nouvelles couleurs de ce club seront le bleu marine et le bleu ciel. On notera pour finir l'arrivée dans le staff de Bruno Baronchelli, ancien joueur du FC Nantes.

COMPOSITION DU BUREAU :

- **Président** : Didier Charbonneau.
- **Vice-présidents** : Patrick Pradelle et Franck De Magalhaes.
- **Secrétaire** : Emile Pors.
- **Secrétaires Jeunesse** : Cyrille Dréno et Jérôme Malenfant.
- **Trésoriers** : Stéphane Poilane et Frédéric Aubineau.
- **Membres du bureau** : Bruno Baronchelli, Yohann Daniel, Pascal Braire, Gilles Royer, Patrice Allin, Jean-Marie Decorte, Christian Beaudouin, Gilles Berrou, Emmanuel Brouxel, Ange Le Gallic, Renaud Trocmé, Hervé Martel, Anne Braire, Alain Benhaïm et Ludovic Debec.

Le jumelage avec Salies-de-Béarn : UNE RÉALITÉ...

Depuis les échanges de délégations de l'été 2009, les Batziens et les Salisiens impliqués dans la création du jumelage entre les deux villes n'ont pas chômé. Première étape, la création d'un Comité de Jumelage à Salies-de-Béarn, analogue à celui de Batz-sur-Mer, sous la houlette de Bernard Bénèteau, adjoint au maire de Salies chargé de l'environnement et de la communication. Parallèlement, les deux comités, en liaison avec les municipalités, préparaient un projet d'accord de jumelage, présenté à leurs conseils municipaux respectifs et entériné, le 25 février à Salies-de-Béarn et le 9 mars, à l'unanimité, à Batz-sur-Mer.

Le jumelage entre les deux villes est donc maintenant conclu. Reste à lui donner un contenu et à le faire vivre. C'est ce à quoi s'emploient les deux comités de jumelage qui en ont reçu la mission. Et, pour commencer, le Comité de Jumelage de Batz a invité celui de Salies, le premier week-end de mars, afin de faire sa connaissance et, en quelque sorte de

« l'adouber », au cours d'un cocktail qui verra les Salisiens « baptisés » au sel de Guérande et au muscadet, en présence de Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, qui, de son côté, promet au Comité de Jumelage de Batz-sur-Mer de lui prêter un local pour tenir ses réunions et faciliter ses travaux.

Car travaux il y a, les deux comités se sont réunis pour fixer les grands principes qui régiront leurs actions : les échanges s'envisagent d'association à association ; pour avoir le « label jumelage », les projets doivent être présentés au Comité de Jumelage et validés par lui. Celui-ci peut également servir d'intermédiaire pour les premiers contacts et donner des conseils logistiques. Enfin, le principe du jumelage étant l'échange et la création de lien, la prise en charge et l'hébergement chez l'habitant sont de rigueur.

Tous ces principes seront répétés lors de l'Assemblée Générale du Comité de Jumelage de Batz, le 7 mai en Mairie, au cours de laquelle seront présentés son bilan et ses projets. A commencer par la signature officielle de l'accord de jumelage par les deux maires et devant la population, fin juillet 2010 et la participation d'une délégation de Salisiens au défilé du Pardon de Saint-Guérolé le 1^{er} août. Et réciproquement, l'accord sera signé à Salies à l'occasion de la Fête du Sel, le deuxième week-end

de septembre, et une délégation du cercle Celtique participera au défilé du dimanche. Les adolescents du Service Jeunesse de la Hurllette se rendront à Salies pour leur camp d'été du 11 au 19 août et Batz espère bien accueillir de jeunes Salisiens à l'été 2011.

D'autres projets à plus long terme commencent à se mettre en place : un travail de recueil de la mémoire du bourg, auprès des anciens, la même chose pouvant se faire à Salies, en vue, peut-être de la publication croisée d'ouvrages collectifs de souvenirs. Un jumelage est également à l'étude, entre des classes des écoles de l'une et l'autre ville, pouvant déboucher sur des échanges de classes transplantées... Les idées ne manquent pas : pourquoi pas une « banda » aux Nuits Salines de 2011, des peintres salisiens lors des prochaines expositions dans la commune, des voyages d'associations, etc...

La bonne volonté est là et les Comités de Jumelage de Batz-sur-Mer et de Salies-de-Béarn sont prêts à mettre tout leur cœur à aider à la réalisation des projets les plus divers. Et d'autant plus facilement à Batz que la convention d'occupation du nouveau local, 3 rue de la Gare, a été officiellement signée le 7 mai dernier. Les conditions sont donc parfaites pour que le Comité de Jumelage de Batz puisse continuer à faire la preuve de son dynamisme et de son efficacité !



A LA DÉCOUVERTE DE L'ESTRAN...

A l'invitation des membres de l'association des Pêcheurs Plaisanciers, les enfants des écoles de Batz-sur-Mer sont partis à la découverte de l'estran en compagnie de leurs enseignants. Comme pour l'année passée, cette sortie donnera lieu à un concours, avec pour les heureux gagnants un survol de la presqu'île en avion à la clé !





DECOS :

ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA CÔTE SAUVAGE

Depuis plus de 20 ans, l'association s'est fixée pour objectifs de contribuer à la protection de l'environnement sur le territoire de la Presqu'île regroupant les trois communes du Croisic, de Batz-sur-Mer et du Pouliguen. Ses actions se situent dans une perspective de développement durable pour l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de son urbanisme : prévention et réduction des risques et des pollutions de l'air, de l'eau, des sols, des paysages et du cadre de vie, respect des règles d'urbanisme et plus particulièrement de la loi littoral, maintien et développement de la biodiversité en particulier dans les marais, sur la côte sauvage et dans les espaces verts, gestion responsable des déchets et de l'énergie, promotion des déplacements doux (vélos, piétons). L'association est apolitique.

L'association souhaite aussi développer la connaissance et la compréhension par les habitants et tout particulièrement des plus jeunes, des problématiques liées à la protection de l'environnement sur ce territoire, afin de favoriser des comportements personnels plus éco-responsables.

Les activités principales de l'exercice 2009-2010 ont concerné le suivi des PLU sur les 3 communes, la réalisation d'un site internet www.decosenvironnement.fr et la diffusion de diverses communications, l'organisation de sorties mensuelles d'information et de sensibilisation aux atouts environnementaux de notre territoire, l'organisation de deux conférences sur le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale de Cap Atlantique) et Natura 2000, la lutte contre les espèces invasives en particulier le baccharis,

l'organisation de la journée « Tous en vélo » en juin...

A Batz-sur-Mer, ses représentants ont exprimé leur avis lors de l'enquête sur le PLU, en insistant pour que la réalisation des projets d'urbanisation et de révision des circulations routières respectent scrupuleusement les lois en vigueur, favorisent les pistes cyclables et la mise en valeur des « coupures vertes », en particulier la dune de la Falaise.

L'association est ouverte à tous les résidents des trois communes y compris résidents secondaires. Le prix de l'adhésion individuelle est 10€.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Gilles Pelon de Batz-sur-Mer, au 06.68.52.13.51 ou gilpelon@club-internet.fr

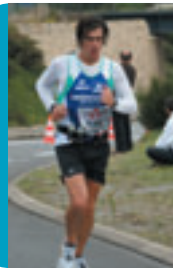
Des nouvelles

DU DON DU SANG...

Le 34^{ème} Congrès départemental des Associations pour le Don de Sang Bénévole s'est tenu à Batz-sur-Mer le dimanche 28 mars. Dans une ambiance conviviale, les 350 Donneurs réunis dans la salle des sports, Christian Cornet, représentant de la Fédération Française des ADSB, Bruno Baholet, Président Départemental, et les représentants de l'Etablissement Français du Sang accueillis par Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, Christophe Priou, Député-Maire de Guérande et Gabrielle Trappier, Présidente de notre Association, ont fait le point sur les besoins en sang dans notre département et sur les moyens à mettre en œuvre pour optimiser les collectes et fidéliser les donneurs. Dans le cadre de ces objectifs, des actions de sensibilisation des enfants en milieu scolaire ont été menées et les CM1, CM2 de l'école Alain Boutle ont ainsi été récompensés pour la bande dessinée qu'ils ont conçue et qui retrace le parcours du Donneur de sang lors d'une collecte. Nous les en félicitons et espérons que cela incitera leur entourage et la population batzienne de l'été à fréquenter les collectes qui auront lieu :

=> **Les lundis 19 juillet et 2 août, de 9h30 à 12h30, à la Salle des Fêtes**

Surtout, ne venez pas à jeun et munissez vous de votre carte d'identité. Notre région accueille beaucoup de vacanciers et en été, les besoins en sang sont très importants. Merci d'avance pour votre solidarité avec les malades et les accidentés.



Marathon DE LA CÔTE D'AMOUR...

LE GRAND RENDEZ-VOUS SPORTIF DE L'AUTOMNE...

Le prochain marathon aura lieu le dimanche 3 octobre 2010. A Batz-sur-Mer, c'est encore plus d'une centaine de bénévoles qui seront présents sur le terrain afin de tout faire pour que cette épreuve se déroule au mieux.

LA BOULE LYONNAISE À L'HONNEUR...

Organisé en avril par l'OSB section Boules Lyonnaises, le concours vétérans a vu sa fréquentation augmenter avec la participation de 18 équipes en quadrette venues de différentes villes de l'ouest (Nantes, Les Sables d'Olonne, Luçon, Angers...). La victoire est revenue à l'équipe des Sables d'Olonne. Présentes sur place, Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, et Cécile Guihard, Présidente de l'OSB, ont remis un trophée aux gagnants.



ETAT CIVIL

Naissances

- Chloé BUINO, née le 19 novembre 2009
- Laïs QUÈMÈNER, née le 27 novembre 2009
- Lilou MOUGEOT, née le 6 décembre 2009
- Jade BACONNAIS, née le 8 décembre 2009
- Ema NICO, née le 2 janvier 2010
- Yuna LEBBE, née le 22 janvier 2010
- Rose DROMERT, née le 15 février 2010
- Anouk GUÉRIN, née le 26 février 2010
- Oscar DUBOSC--MAZEAU, né le 2 mars 2010
- Eva DRÉAN, née le 6 mars 2010
- Lola GAUTER, née le 7 mars 2010
- Mathis DIOUF, né le 31 mars 2010
- Talia CAVANNA, née le 4 mai 2010

Mariages

- Rectification : DA COSTA Claudine et CAÏRIC Gérard – le 13 juin 2009*
- JASEIX-BELLON Nathalie et ABOEITA Nazih – le 12 décembre 2009
 - LOURENÇO MARQUES Patricia et ANTONINI Gilles – le 15 janvier 2010
 - NICOL Huguette et BERTHO Dominique – le 27 mars 2010
 - ERARD Véronique et GAILLARD Bruno – le 24 avril 2010
 - DEBOEUF Aurélie et BERNIN Thierry – le 7 mai 2010
 - QUINIOU Morgane et HÉROGUEL Clément – 15 mai 2010

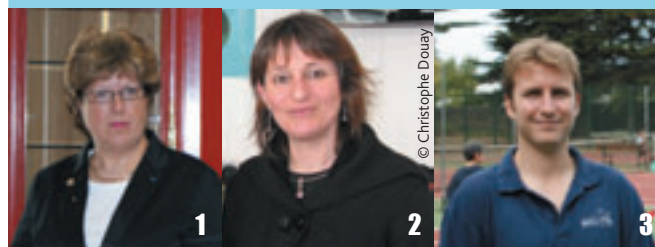
Décès

- DANIEL Guy, décédé le 9 novembre 2009
- MONFORT Jean, décédé le 24 novembre 2009
- PICHON née MELLERIN Jeannine, décédée le 3 décembre 2009
- FAUCHEUX Hubert, décédé le 10 décembre 2009
- BURON Georges, décédé le 13 décembre 2009
- MAHE Patrick, décédé le 21 décembre 2009
- ONUMA Yasushi, décédé le 23 janvier 2010
- PRAS née LEHUÉDÉ Mathilde, décédée le 25 janvier 2010
- HAURAIX née VIOLAIN Odette, décédée le 10 février 2010
- RIVALANT François, décédé le 29 mars 2010
- LARNAC Michel, décédé le 29 mars 2010
- DUBOIS Albert, décédé le 30 mars 2010
- PAINDESSOUS Robert, décédé le 30 mars 2010
- MAHÉ née LE TRIONNAIRE Madeleine, décédée le 31 mars 2010
- BERNARD née RIVALLAND Paule, décédée le 7 avril 2010
- BOUVET Amicie, décédée le 20 avril 2010
- GLÉMIN née ROUGER Odette, décédée le 10 mai 2010
- BOURDIC Marcel, décédé le 10 mai 2010
- SAFFRÉ née BOISEAU Germaine, décédée le 17 mai 2010

Services municipaux

AU REVOIR À...

1. **Nicole BARBARE**, Directrice Générale des Services, qui a fait valoir ses droits à la retraite.



2. **Claudie BERY**, Rédactrice à l'Office de Tourisme, qui a demandé sa mutation au service des marchés publics du Conseil Général de Vendée.
3. **Arnaud LAJARGE**, Chargé de Mission à l'Office de Tourisme, qui est parti travailler pour une intercommunalité de Vendée.

BIENVENUE À...

4. **Flavie LAUVERNIER**, Directrice de l'Office de Tourisme, originaire de Bourgogne et titulaire d'un Master 2 en Tourisme et développement durable des territoires.



5. **Olivier DECAUX**, Directeur Général des Services, qui était auparavant Directeur des Ressources Humaines et des moyens internes à la ville de Saumur.
6. **Aude PANHÉLEUX**, Agent d'accueil à l'Office de Tourisme, originaire de Saint-Dolay et qui travaillait auparavant dans d'une agence de voyage à Barcelone.

Retrouvez toutes les informations de Batz-sur-Mer sur le site www.mairie-batzsurmer.fr

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

Mairie 02.40.23.92.25
34, Rue Jean XXIII
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h00
et de 13h45 à 16h30 (17h00 à partir du 1^{er} septembre 2010)
Samedi de 9h00 à 12h00 permanence État Civil 02.40.23.77.38

Services Urbanisme et Services Techniques

1, rue de Kerbouchard – Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30 (17h00 à partir du 1^{er} septembre 2010)
Ouvert le samedi de 9h00 à 12h00.
Service Urbanisme 02.40.23.56.01
Secrétariat Services Techniques 02.40.23.56.00

Police Municipale 02.40.23.91.99
1, rue de Kerbouchard

Gendarmerie
20, avenue Henri Becquerel au Croisic 02.40.23.00.19
(Incendie, accident, jour et nuit)

Pompiers
Poste de secours du Pouliguen 18

La Poste 02.40.23.91.93
3, rue du Croisic
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Ouvert le samedi de 9h00 à 12h00.

Trésor Public 02.51.75.07.77
235, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à la Baule

Office du Tourisme 02.40.23.92.36
25, rue de la Plage
De septembre à juin : ouvert tous les jours de 9h30
à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Fermeture : certains dimanches après-midi.
Juillet et Août : ouvert tous les jours de 9h30 à 18h30.

Espace Jeunesse 02.40.23.18.36
« La Hurllette » Impasse la Hurllette

Centre d'Accueil et de Loisirs 02.40.23.99.57
rue Vaucourt-Singer

Bibliothèque Intercommunale 02.40.23.89.51
11, rue de la Plage
Horaires d'ouverture : Lundi de 10h00 à 12h00 (12h30 en été) - Mardi et
Vendredi de 16h00 à 18h30 - Mercredi de 10h00 à 12h30 - Jeudi de 16h00 à
18h30 (en été) - Samedi de 14h00 à 16h30.

Déchetterie
Route de Saint-Nudec 02.40.23.87.76
Ouverte tous les jours sauf dimanche et jours fériés.
Du 16 septembre au 14 juin : de 9h30 à 12h30.
Du 15 juin au 15 septembre : de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Banque
Crédit Mutuel – 9 Grande Rue 02.28.96.05.12

Refuge pour Animaux
Kerdino à Guérande 02.40.24.98.31
Ouvert du lundi au samedi de 14h00 à 18h00.

EDF - GDF - La Baule
Dépannage Gaz 0 810 433 444
Dépannage Electricité 0 810 333 044

SAUR 0 811 460 312
Centre Régional AURAY
► pour tout problème lié aux conduites d'eau potable avant compteur et eaux
usées.

Restaurant Scolaire 02.40.23.99.56
Espace "Petit Bois" – Rue de la Plage

Moulin de la Falaise Route du Croisic 02.40.23.72.46
Ouverture : du 15/06 au 15/09/09 tous les après-midi.
Les groupes sont accueillis toute l'année sur rendez-vous.

Musée du Grand Blockhaus 02.40.23.88.29
Côte Sauvage
Vacances de février + du 1er avril au 11 novembre :
tous les jours de 10h00 à 19h00 sans interruption (sauf le mardi en basse sai-
son). Hors saison : possibilité de groupe sur rendez-vous.

Musée Intercommunal des Marais Salants 02.40.23.82.79
29 bis rue Pasteur
Voir horaires sur place ou auprès de l'Office de Tourisme

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Publics
Groupe Scolaire, rue Alain Boutle 02.40.23.92.58
Collège Jules Verne (Pouliguen) 02.40.42.32.46
Privés
Ecole Sainte-Marie & Saint-Pierre 02.40.23.92.16
Collège Saint Jean Baptiste (Guérande) 02.40.24.90.55

SANTÉ - SOCIAL

Médecins
Dr GAVELLE – 7, rue du 19 Mars 1962 02.40.23.70.70
Dr LACHAL Paul – 8, rue Jean XXIII 02.40.23.83.34

Dentiste
Dr LECLERC Philippe – 7, Grande Rue 02.40.23.94.30

Pharmacie
Saint Guénolé (VENE) – 3, Place du Garnal 02.40.23.85.10

Ostéopathes
MONFORT Philippe Charles – 2 rue de Ker Jacot 06.81.10.04.63
TEILLET – 54, rue Jean XXIII 02.40.23.90.79
LE POTIER Frédérique – 2 rue de Ker Jacot 06.37.25.73.06

Masseurs - Kinésithérapeutes
SIMON Bruno – 10, rue Jean XXIII 02.40.23.88.01
MAHE – TEILLET – GENOT – BERGOT - LE GUERN ... 02.40.23.90.79
54 rue Jean XXIII

Pédicure - Podologue
PRIN Ludivine – 5, rue Jean de Laisne 02.40.23.72.92

Orthophoniste
Brigitte PAUL-PITARD – 5, rue Jean de Laisne 06.07.96.21.82
(consultation en cabinet ou visite à domicile)

Cabinet Infirmier
5, rue Jean de Laisne 02.40.23.85.00

Ambulance
Océane Ambulances 02.40.15.66.66

Polyclinique de l'Europe 02.51.16.16.16
33, bd de l'Université 44600 Saint-Nazaire

Centre Hospitalier 02.40.90.60.00
89, bd de l'Hôpital 44600 Saint-Nazaire

Assistante Sociale 02.40.42.32.15
Prendre RV auprès du CMS du Pouliguen

Service Social de la Mairie : CCAS 02.40.23.77.40
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Sécurité Sociale en Mairie du Croisic
Les mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 (sauf vacances scolaires)

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
Permanence au CMS du Croisic (10, rue J.J. Rousseau)
les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de 10h00 à 12h00

Consultation des nourrissons
Le 4^e lundi du mois à 14h00 au CMS de Batz, rue Vaucourt Singer.
Prendre rendez-vous au CMS du Pouliguen 02.40.42.32.15

ADAR (Aide à Domicile en Activités Regroupées)
Contact : Mme CHARBONNEAU 06.88.69.68.92
Permanence le 2^{ème} mardi du mois de 10h00 à 11h30
au CMS de Batz-sur-Mer (26, rue Vaucourt Singer).

Mission Locale (service d'aide à l'emploi pour les jeunes)
Permanence en Mairie le 3^{ème} mardi de chaque mois
de 14h00 à 16h00 (pas de permanence en juillet et août).

ADIL (Information sur l'habitat)
Permanence le 4^{ème} mercredi de chaque mois
à la Mairie du Croisic de 11h00 à 12h00.

Secours Populaire 02.40.23.71.11
Mercredi et samedi de 15h00 à 16h30

Croix-Rouge Française
Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de 14h15 à 16h00 au Local - Rue de la Plage

RAM (Relais d'Assistants Maternelles) 02.40.23.89.60
Permanence au Centre Médico-social de Batz-sur-Mer
les lundi de 9h00 à 12h30

CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)
Hôpital local intercommunal de la Presqu'île
Avenue Pierre de la Bouexière, 44350 Guérande
Horaires : - Soir : de 20h00 à 22h30
- Samedi : de 16h00 à 22h00
- Dimanche : de 9h00 à 13h00 et de 16h00 à 22h00

CULTE

Presbytère de Batz-sur-Mer 02.40.23.90.22
6, rue Mauperrhuais
Permanence du mardi au samedi de 10h00 à 12h00.
Horaires des Messes :
Toute l'année : le dimanche à 9h30.

JOURNAUX (correspondants)

PRESSE-OCEAN
M. ARRIBARAT 06.16.37.21.78
Mèl ra.presse-o@cegetel.net

OUEST-FRANCE
M. DOUAY 06.82.84.48.98
Mèl douay.christophe@neuf.fr

L'ECHO de la PRESQU'ÎLE
M. LEHMANN 06.27.22.74.28
Mèl lehmannpatrick@wanadoo.fr

LA BAULE +
M. URRHEN 02.40.60.77.41

METEO MARINE 0892 680 844



*A l'image des rues de la Plage et de Gaulle,
la Grande Rue va bientôt être entièrement rénovée et valorisée.*

Kermoisan - Kervalet - Roffiat - Trégaté